Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D1-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D1-DE

C240322_D1

RESSOURCES ET MOYENS

****

Règlement budgétaire et financier de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) est régie par la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022, pour son budget Principal et ses budgets annexes Action économique et Développement numérique.

Cette nomenclature apporte des évolutions en matière budgétaire et comptable et transpose une large part des règles budgétaires et comptables applicables aux Régions et aux Départements. Parmi ces règles, figure l'obligation de se doter d'un règlement budgétaire et financier, la CALL devant préciser les règles d'application qu'elle se donne des évolutions contenues dans la M57. Le règlement budgétaire et financier doit être adopté en amont du vote du Budget Primitif 2022.

Le règlement budgétaire et financier est adopté par l'Assemblée délibérante, et ne peut être modifié que par elle.

Il est ainsi proposé d'adopter pour la mandature en cours le règlement repris en annexe : ce règlement budgétaire et financier fixe les règles de gestion applicables à la CALL pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus. Il reprend les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, en intégrant la mise en œuvre du référentiel budgétaire et comptable M57, telle qu'elle a été précisée par délibération votée par le Conseil Communautaire le 16 décembre 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 106 III de la loi Notré ouvrant le droit d'option à toutes les collectivités d'anticiper le passage à la M57 avant le 1er janvier 2024, date de généralisation du référentiel,

Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu l'article 137 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021,

Vu l'arrêté du 25 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la liste des collectivités territoriales, des groupements et des services d'incendie et de secours admis à expérimenter le compte financier unique,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D1-DE

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 17 novembre 2021,

Vu la délibération n°C161221_D21 portant application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022 et expérimentation du Compte Financier Unique, votée par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin le 16 décembre 2021,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le règlement budgétaire et financier de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, joint en annexe à la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D2-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D2-BF

C240322_D2

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Principal - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du Budget Principal, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **150 189 737,00 €**

Section d'investissement : **106 566 073,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget Principal, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 256 755 810,00 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

- **d'autoriser** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D3-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D3-BF

C240322_D3

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget annexe Action Economique - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du Budget Annexe Action Économique, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **25 837 699,00 €**

Section d'investissement : **31 132 226,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe « Action économique », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 56 969 925 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

- **d'autoriser** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D4-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D4-BF

C240322_D4

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe Développement Numérique, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **597 844,00 €**

Section d'investissement **:** **340 353,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- **d'approuver** le budget primitif 2022 du budget annexe « Développement Numérique », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 938 197 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

- d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D5-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D5-BF

C240322_D5

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Annexe Port Fluvial - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du Budget annexe Port Fluvial, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **150 500,00 €**

Section d'investissement : **108 000,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe « Port Fluvial », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 258 500 Euros,

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D6-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D6-BF

C240322_D6

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Annexe Eau Potable - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du Budget Annexe Eau Potable, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **6 140 000,00 €**

Section d'investissement : **13 829 192,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe « Eau Potable », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 19 969 192 Euros,

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D7-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D7-BF

C240322_D7

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Annexe Assainissement - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe Assainissement, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **14 014 171,00 €**

Section d'investissement : **23 219 082,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe « Assainissement », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 37 233 253 Euros,

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D8-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D8-BF

C240322_D8

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Annexe SPANC - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe SPANC, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **16 000,00 €**

Section d'investissement : **0,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe «SPANC», tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 16 000 Euros.

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D9-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D9-BF

C240322_D9

RESSOURCES ET MOYENS

****

Budget Annexe Crématorium - Vote du Budget Primitif 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2022,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2022 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2022 du Budget Annexe Crématorium, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **840 529,00 €**

Section d'investissement : **2 297 100,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du Budget Annexe « Crématorium », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 3 137 629 Euros,

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 et la création des Autorisations de Programme 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D10-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D10-DE

C240322_D10

RESSOURCES ET MOYENS

****

Ajustement et vote des Autorisations de Programme/ Engagements et Crédits de Paiement (AP/CP) au Budget Primitif 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9;

Vu le décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant d'une part qu'en application de l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les sections d'investissement et de fonctionnement du budget peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) ou des autorisations d'engagement (AE) pour les dépenses et recettes à caractère pluriannuel ;

Considérant d'autre part qu'en application de l'article R.2311-9 du CGCT, les AP/AE et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote de l'assemblée délibérante, par délibération distincte, lors des étapes budgétaires ;

Considérant que les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme ou d'engagements correspondantes ;

Considérant que l'objectif des AP/AE est de concilier engagements pluriannuels et principe d'annualité budgétaire, étant précisé que chaque AP/AE correspond à un engagement financier pluriannuel et constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement de ces engagements ;

Considérant que l'ouverture et le vote d'une AP/AE s'accompagne de la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants, seuls les crédits de paiement de l'année en cours étant proposés au vote du Conseil Communautaire ;

Considérant que les AP/AE demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation, et qu'elles peuvent être révisées lors d'une étape budgétaire ;

Considérant que pour chaque AP/AE, le montant global pluriannuel ainsi que les crédits de paiement 2022 sont proposés au vote du Conseil Communautaire lors de l'adoption du budget primitif 2022 ;

Considérant qu'au vu des éléments exposés, il convient de procéder à une révision des AP/AE et de leurs CP pour un meilleur suivi de la programmation des engagements ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide :

Article 1er :

- de voter la création des 27 AP de dépenses suivantes :

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D10-DE

Budget Principal				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
MCOURSDO	RESTAURATION DES COURS D'EAU	2022	1 454 000	84 000	300 000	370 000	700 000
MCYTISES	AMENAGEMENT PARC DES CYTISES	2022	805 000	425 000	380 000		
MET-INS-BG	ETUDES EURALENS SUD	2022	600 000	90 000	510 000	0	
MLOCCOMMUN	REGROUPEMENT SERVICES COMMUNAUTAIRES	2022	2 050 000	2 050 000	0	0	0
MOPBG-MAIN	TRAVAUX MAISON SYNDICALE	2022	1 600 000	150 000	1 450 000	0	0
MREHABFRIC	REHABILITATION FRICHE CHL	2022	316 000	200 000	116 000	0	0
MSECTRECYT	ECHANGEUR CHAINE DES PARCS	2022	2 500 000	50 000	100 000	100 000	2 250 000
MTRAMESVB	AMENAGEMENTS CONNEXES A L'EV5	2022	3 140 600	294 000	1 296 600	1 550 000	
MTVX-BAT	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DU TERRITOIRE	2022	320 000	100 000	100 000	70 000	50 000
MTVX-VRDPA	REHABILITATION ZAL REPRIS EN GESTION COMMUNAUTAIRE	2022	4 440 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 440 000
SACCOMP	SUBVENTION CCI - RELOCALISATION SIADEP	2021	250 000	0	0	250 000	0
SCNE-ERBM	SUBV ESP.PUBLICS ERBM	2022	2 077 000	1 038 500	1 038 500	0	0
SCNE-TD	FC AUX COMMUNES TRANSITION DURABLE	2022	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
SHABAIDPRI	SUBV AGGLO AIDE A LA PIERRE PARC PRIVE	2022	600 000	300 000	300 000	0	0
SHAB-ANAH	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE PARC PRIVE	2022	3 300 000	1 900 000	1 400 000	0	0
SHAB-APPP	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE PARC PUBLIC	2022	549 654	0	0	250 000	299 654
SHAB-ERBM	SUBV AGGLO AIDE A LA PIERRE ERBM	2022	1 765 000	0	0	882 500	882 500
SHAB-ERBME	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE ERBM	2022	4 734 000	0	0	2 367 000	2 367 000
SSIGB	FC SIGB "LECTURE POUR TOUS"	2022	660 000	150 000	350 000	80 000	80 000
T-MANDAT	OPERATION SOUS MANDAT - AMO COMMUNES	2022	720 000	180 000	180 000	180 000	180 000
TOTAL			**41 881 254**	**10 511 500**	**11 021 100**	**9 599 500**	**10 749 154**

Budget annexe Action Economique				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
MJARDINART	JARDINS DE L'ARTOIS	2022	7 854 000	175 000	1 383 000	1 283 000	5 013 000
MTVX-ZA-AE	REQUALIFICATION LOURDE DES ZAE	2022	5 000 000	650 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000
VIVCENTER	LIV LAB SPORTS	2022	350 000	**0**	350 000	0	0
TOTAL			**13 204 000**	**825 000**	**3 183 000**	**2 733 000**	**6 463 000**

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D10-DE

Budget annexe Assainissement				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
MGOP-ASSHT	TRAVAUX NEUFS ASSAINISSEMENT	2022	2 665 000	1 990 000	675 000	0	0
MTVXERBMAH	TRAVAUX ASSAINISSEMENT ERBM	2022	2 600 000	325 000	1 825 000	450 000	0
TOTAL			**5 265 000**	**2 315 000**	**2 500 000**	**450 000**	**0**

Budget annexe Eau Potable				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
MGOP-EAUHT	TRAVAUX NEUFS EAU POTABLE	2022	1 620 000	930 000	690 000	0	0
MTVXERBMHT	TRAVAUX EAU POTABLE ERBM	2022	2 285 000	200 000	1 385 000	700 000	0
TOTAL			**3 905 000**	**1 130 000**	**2 075 000**	**700 000**	**0**

- **de voter la création** des 5 AP de recettes suivantes :

Budget Principal				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
SHAB-ANAH	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE PARC PRIVE	2022	3 300 000	1 900 000	1 400 000	0	0
SHAB-APPP	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE PARC PUBLIC	2022	549 654	0	0	250 000	299 654
SHAB-ERBME	SUBV ETAT AIDE A LA PIERRE ERBM	2022	4 734 000	0	0	2 367 000	2 367 000
T-MANDAT	OPERATION SOUS MANDAT COMMUNES	2022	720 000	180 000	180 000	180 000	180 000
TOTAL			**9 303 654**	**2 080 000**	**1 580 000**	**2 797 000**	**2 846 654**

Budget annexe Action Economique				Montant des Crédits de Paiement			
Code AP	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Millésime**	**Montant AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**	**CP 2025**
MJARDINART	JARDINS DE L'ARTOIS	2022	**4 978 000**	**0**	**600 000**	**1 000 000**	**3 378 000**

Article 2 :

- de voter les ajustements du montant global des 98 AP/AE de dépenses telles que présentées en annexe 1 de la présente délibération.

- de voter les ajustements du montant global des 17 AP de recettes telles que présentées en annexe 2 de la présente délibération.

- **d'approuver les ajustements** des crédits de paiement des AP compte tenu du rythme de réalisation et sans modification du montant total de l'AP.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D11-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D11-DE

C240322_D11

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Port Fluvial de Harnes : Tarifs 2022

La CCIR Hauts de France (Ports de Lille), délégataire du service du port fluvial de Harnes, propose pour validation la grille tarifaire de l'année 2022. A noter que la redevance domaniale après deux années de stabilité afin de soutenir le trafic dans un contexte économique difficile passe en 2022 à 2,70 € HT / m² par an contre 2,66 € HT / m² par an auparavant.

Ces tarifs (en € HT) sont les suivants :

1- Tarif des redevances domaniales

Port de Harnes :	2,70 € HT/m²/an

2- Coefficient de pondération sur loyer

Terrain « accès direct voie d'eau »	1,2
Terrain « accès non direct voie d'eau »	0,8
Terrain à conforter (non viabilisé)	0,7

3-Ristourne voie d'eau

Engagement minimum de tonnage voie d'eau

a) vrac, matériaux de construction et autres : 2,5 t /m²/an

b) produits manufacturés hors (a) : 1,5 t/m²/an

Incitation financière si dépassement de l'engagement minimal.

Si tonnage réalisé (TR) par rapport à l'objectif (TO) :

R = TR x 100	101 ≤ R < 110 % ristourne de :	4 %
TO	110 ≤ R < 120 %	8 %
	120 ≤ R < 130 %	12 %
	130 ≤ R < 140 %	16 %
	140 ≤ R	20 %

4- Pénalité sur tonnage voie d'eau non réalisé :

Conventions antérieures au 1er janvier 2014

Volume contractuel – volume réalisé x 0,26 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

Conventions signées à partir du 1er janvier 2014

a) sur engagement minimum de 2,5 t/ m² / an

Volume contractuel – volume réalisé x 0,27 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

b) sur engagement minimum de 1,5 t/ m² / an

Volume contractuel – volume réalisé x 0,44 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

5- Redevance de quai

- 0 à 50 000 tonnes : de 0,25 € à 0,30 € H.T. / tonne
- 50 001 à 100 000 tonnes : de 0,19 à 0,22 € H.T./ tonne
- au-delà de 100 000 tonnes : de 0,15 à 0,17 € H.T./ tonne

Observations : décomptes des tonnages par client et par année civile.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D11-DE

6- Redevance Colis lourds

Redevance fixe à l'unité :

Colis de 0 à 10 t	59,07 € HT/unité
Colis de 11 à 40 t	130,38 € HT/unité
Colis de 41 à 85 t	184,36 € HT/unité
Colis de 86 à 180 t	272,98 € HT/unité
Colis de plus de 180 t	349,37 € HT/unité

Redevance proportionnelle : 5,09 € HT/Tonne

Colis de toutes catégories – Cette redevance s'ajoute à la précédente

Manutention effectuée par l'usager avec ses propres moyens, stockage sur quai n'excédant pas 48 heures

7- Stationnement bateau à quai

Stationnement hors période d'opération de manutention fluviale :
Pénalité de 186,40 € HT/demi-journée/bateau

8 – Indexation

Ces tarifs augmenteront le 1er janvier de chaque année proportionnellement à l'évolution de l'indice du coût de la construction (ICC) du 2ème trimestre (base 100 au 4ème trimestre 1953).

Evolution entre l'indice N-2 et l'indice N-1 applicable au 1er janvier de l'année N.

9- Marge commerciale

Marge de manœuvre commerciale de +/- 15%.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les tarifs présentés par la CCIR Hauts de France (Ports de Lille), en qualité de délégataire du service du Port fluvial de Harnes, au titre de l'année 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D13-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D13-DE

C240322_D13

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Organisation d'un forum pour l'éco-transition en 2023

La Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN a mis la Troisième Révolution industrielle au cœur de son projet de territoire et accompagne le développement de filières d'excellence économiques afin de favoriser l'implantation d'entreprises innovantes. Laboratoire et lieu d'expérimentation des solutions nouvelles, la CALL regroupe un certain nombre de pépites qui ont fait le pari de l'éco-transition.

Afin de mettre en lumière les capacités de notre territoire à se réinventer ainsi que les avancées de nos entreprises locales, Il est proposé d'organiser un salon professionnel autour des thématiques de l'éco-transition, l'industrie verte, la green logistique, l'habitat durable le 30 mars 2023.

Il se tiendra à l'ARENA Stade Couvert à Liévin afin de montrer que notre territoire innove, que l'éco-transition se développe dans tous les secteurs et qu'elle crée des nouveaux métiers et débouchés.

Des conférences, des tables rondes, des conventions d'affaire (en partenariat avec Cap industrie, association qui accompagne les entreprises de la filière mécanique et métallurgique), des stands, des ateliers techniques viendront poser un éclairage sur certains des aspects développés dans le salon et/ou préciser des éléments méthodologiques présentés. Le salon sera gratuit pour les visiteurs tandis que certains stands pourront être commercialisés par la CALL.

La Communauté d'agglomération a déjà organisé, à Liévin, deux salons professionnels dédiés à l'éco-transition dans toutes ses acceptions et champs d'application : énergie verte, habitat durable, alimentation, économie circulaire, mobilité, santé en 2018 et en 2019.

Aux vues du projet de territoire de la CALL et de son ambition autour de l'innovation et de la troisième révolution industrielle, il est proposé de renouveler l'édition du salon résolument tourné vers les acteurs économiques.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Autorise le Président à :

- organiser le forum des solutions Eco-transition au premier semestre 2023 à l'ARENA Stade Couvert à Liévin,

- Mobiliser les crédits nécessaires, soit un montant de 132 000 €TTC,

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D13-DE

- Engager toute consultation nécessaire à la désignation d'un prestataire pour l'organisation et l'animation de ce salon,

- Signer toutes les pièces afférentes à l'organisation du salon,

- solliciter les subventions complémentaires auprès des partenaires,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 132 000 euros TTC sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget Principal 01/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 11322.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D14-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D14-DE

C240322_D14

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Convention ACC - Avenant n°1 à la convention d'aide pour insérer une clause emplois

Vu le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), et notamment ses articles 107.3b) et 108.1,

Vu la Communication de la Commission (2014/C 188/02) publié au Journal Officiel de l'Union Européenne du 20 juin 2014 concernant les critères relatifs à l'analyse de la compatibilité avec le marché intérieur des aides d'Etat destinées à promouvoir la réalisation de projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC),

Vu la décision de la Commission Européenne en date du 9 décembre 2019, notifiée SA.54794 (2019/N), prise dans le cadre du PIIEC sur les Batteries,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1511-2-I et L. 1511-3,
Vu la délibération de la CALL en date du 19 novembre 2020 adoptant le principe d'un soutien financier au projet ACC (Automotive Cells Company),

Vu le contrat d'aide, signé le 4 décembre 2020, entre la Région Hauts-de-France, le Syndicat Mixte du parc des Industries Artois-Flandres (SIZIAF), la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) et Automotive Cells Company SE (ACC),

PREAMBULE :

La CALL a voté une aide sous forme de subvention de 9,03 M€ en faveur de la société Automotive Cells Company SE (ACC) pour permettre la construction d'une usine de cellules de batteries pour véhicules électriques sur le Parc des industries Artois-Flandres.

La société ACC, détenue actuellement à parité par les constructeurs automobiles STELLANTIS, MERCEDES et le groupe SAFT (filiale du groupe TOTAL), a été créée en août 2020 en poursuivant les deux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Mise en œuvre d'un programme de R&D permettant de concevoir des nouvelles générations de cellules et de modules destinés à être intégrés dans des systèmes de batteries pour véhicules électriques.
- Objectif 2 : Construction de deux usines de fabrication de batteries en France (à Douvrin (59)) et en Allemagne (à Kaiserslautern) pour disposer à terme d'une capacité de production de 64 GwH (2x32 GwH).

Pour mémoire, afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet évalué à 6,4 milliards sur 12 ans, les autorités françaises et allemandes ont notifié, le 10 octobre 2019, à la Commission Européenne leur volonté d'accompagner financièrement le projet. Au regard de l'impératif stratégique de construire un écosystème favorable à la production de batteries pour véhicules électriques et réduire la dépendance vis-à-vis des fournisseurs asiatiques, la Commission Européenne a adopté, le 9 décembre 2019, une décision aux termes de laquelle est notamment autorisée, dans le cadre d'un PIIEC, l'aide accordée par les Etats français et allemand au projet porté par la société ACC. Le montant maximum des aides susceptibles d'être versées par l'Etat français (et/ou les autres collectivités françaises) est de 846 M€. Pour l'Etat allemand (et/ou les autres collectivités allemandes (Lander par exemple)), ce montant est fixé à 438 M€.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D14-DE

Après avoir obtenu l'autorisation de la Commission Européenne, l'Etat français s'est rapproché des collectivités locales impactées positivement par le projet porté par la société ACC pour connaître leur position sur un éventuel soutien financier. A l'issue d'une phase de discussion entre les collectivités, un compromis a été trouvé sur la clé de répartition suivante de :

- Etat français : 690 M€
- Région Hauts de France : 80 M€
- SIZIAF : 20 M€
- Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane : 11,97M€
- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : 9,03M€
- Région Nouvelle Aquitaine : 35 M€

Les engagements financiers repris ci-dessus ont été confirmés par les assemblées délibérantes de chacune des collectivités citées. Pour permettre la mise en œuvre de ces aides, des conventions ont été établies et signées entre les financeurs français et la société ACC. L'Etat français et les financeurs Hauts de France (Région, SIZIAF, CABBLR, CALL) ont fait le choix d'avoir des conventions analogues dans la forme et dans le fonds pour avoir des mécanismes identiques concernant :

- Les dates et les conditions de décaissement de la subvention,
- Les règles d'acceptation des dépenses éligibles,
- Le suivi de la réalisation du projet (comité de suivi, rapport d'activité …),
- Les engagements à respecter et les sanctions à appliquer en cas de non-respect,
- Les devoirs d'information de la société ACC en cas d'évènements majeurs pouvant entraîner des modifications du projet.

A la suite du vote en novembre 2020 accordant une aide de 20 M€ à la société ACC (dont une 1ère tranche de 10 M€ a été versée en décembre 2020), le SIZIAF a signé avec la société ACC un contrat d'aide comportant un article 8.3 intitulé « Harmonisation des engagements en matière d'emploi envers les financeurs publics français et allemands du Projet ». Cet article prévoit la possibilité de modifier le contrat d'aide initialement signé afin d'y intégrer une clause spécifique de création d'emplois similaire à celle que pourrait négocier les autorités allemandes en contrepartie de leur aide pour la construction d'une usine de batterie à Kaiserslautern.

Conformément à leurs obligations conventionnelles, les représentants de la société ACC ont transmis à la Région Hauts-de-France, en septembre 2021, le contenu de l'accord signé avec les autorités allemandes. A la lecture de cet accord, il apparaît que l'aide des autorités allemandes est conditionnée à la création d'un nombre de 2100 emplois sur le site de Kaiserslautern au plus tard le 31 décembre 2030.

En conséquence, La CALL entend faire application des dispositions précitées du contrat d'aide qui a été signé entre la Région, le SIZIAF, la CABALLR, la CALL et la société ACC et souhaite, par le vote de cette délibération, autoriser la signature de l'avenant n°1 au contrat d'aide initial permettant d'intégrer une clause prévoyant que la société ACC s'engagera à atteindre au plus tard au 31 décembre 2030 un effectif de 2 000 emplois sur son site de Billy-Berclau-Douvrin et à maintenir cet effectif jusqu'au 31 décembre 2035.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D14-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer l'avenant n°1 au contrat d'aide entre la Région Hauts-de-France, le Syndicat Mixte du Parc des Industries Artois-Flandres, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Automotive Cells Company.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D15-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D15-DE

C240322_D15

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Extension de la période de mise à disposition du bâtiment dénommé "accueil touristique et commodités" du site du 11/19 à Loos-en-Gohelle au profit de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Par délibération du 13 avril 2015, le Conseil Communautaire a autorisé la mise à disposition du bâtiment d'accueil touristique et commodités situé au sein de la Base du 11/19 au profit de l'EPIC « Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin » du 15 mai au 15 octobre de chaque année.

Cette mise à disposition a été étendue, par avenant, du 1er avril au 15 octobre de chaque année.

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme aimerait bénéficier de ce local toute l'année afin d'éviter la manutention de son mobilier aux fermeture et ouverture de saison.

Ce bâtiment étant très ponctuellement mis à disposition des partenaires basés sur le site du 11/19, il est proposé d'accéder à la demande de l'Office de Tourisme et d'insérer dans l'avenant n° 4 à la convention de mise à disposition initiale une possibilité de sous-occupation, à titre gratuit, au profit d'associations à but non lucratif poursuivant des missions d'intérêt général.

Parallèlement à la signature de cet avenant il convient d'actualiser celui de la convention d'objectifs 2021-2023, liant l'établissement intercommunal et l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, afin de mettre en corrélation celle-ci.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Philippe DUQUESNOY
(Président de la structure)

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer avec l'EPIC « Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin », dont le siège est situé 16 place Jean Jaurès à Lens (62300) :

- l'avenant n°4 à la convention d'occupation du Domaine Public relative au bâtiment « accueil touristique et commodités »,
- l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2021-2023,
- ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D16-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D16-DE

C240322_D16

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Subvention au profit de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin « OTP » pour l'organisation de l'évènement Sainte Barbe 2022

Depuis leur première édition en 2018, les fêtes de la Sainte Barbe, initiées par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, sont devenues un événement attendu qui contribue à la fois à faire perdurer une tradition minière très ancrée et permet au territoire de célébrer son renouveau culturel et économique.

Fruit d'une co-construction avec les collectivités locales, les acteurs touristiques et culturels du territoire, dont le Musée du Louvre-Lens et la Scène Nationale Culture Commune, l'Office de Tourisme devenu pilote des Fêtes de la Sainte-Barbe en 2020, a reconduit, en 2021, l'évènement dans sa forme originelle afin d'identifier cette manifestation comme « Evénement du territoire ».

Fort du succès rencontré sur cette édition, grâce notamment au bon en avant dans la qualité des prestations artistiques, la fréquentation sur l'évènement a doublé par rapport à 2019.

Pour cette année anniversaire (5 ans Fêtes de la Sainte Barbe et 10 ans Louvre-Lens), l'Office de Tourisme assurera, sur la période prioritaire du 02 décembre au 04 décembre, la conception et la promotion de cet événementiel populaire participatif (avec les habitants et les socioprofessionnels) dans un périmètre communautaire et élargi avec une intégration à l'événement du 9-9bis de Oignies (10 ans label Unesco), pour un montant total de 500 000 €.environ.

Cette 5ème édition accueillera en préambule, dès la fin novembre, les « Etincelles » (projets portés par les acteurs locaux). Elle sera constituée d'évènementiels, d'installations artistiques et participatives. Toute cette programmation contribuera à conforter l'image d'une destination artistique, culturelle et touristique à la fois innovante, créative et contemporaine.

A ce titre, la CALL souhaite répondre favorablement à la sollicitation de l'Office de Tourisme de Lens Liévin, considérant que cet événementiel s'inscrit dans les valeurs du territoire (convivialité, simplicité, solidarité) mais aussi dans la logique d'économie touristique.

Aussi, il est proposé d'accorder une participation financière de 250 000 € à l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin afin que le projet puisse se réaliser.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Philippe DUQUESNOY
(Président de la structure)

Attribue une subvention de 250 000 € à l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, situé 16 Place Jean Jaurès, 62300 LENS, représenté par sa Directrice, Madame Sophie WILHELM.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D16-DE

Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 250 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 8914.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D17-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D17-DE

C240322_D17

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Aide à la création d'aire d'accueil pour camping-cars
Attribution d'une subvention à la commune d'Ablain-Saint-Nazaire

La commune d'Ablain-Saint-Nazaire a récemment créé une aire d'accueil de camping-cars, composée de 3 emplacements avec une borne multi-services. Elle est située rue Ponthiers, à proximité des grands sites de la Première Guerre mondiale. Cet équipement était estimé à 148 115,40 € HT, pour un coût réel de 182 729,24 €.

Dans ce cadre, la commune a sollicité plusieurs institutions afin de pourvoir bénéficier de subventions.

Suite à une erreur matérielle, la commune n'a pas pu bénéficier d'une aide de la part du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, n'ayant pas réussi à transmettre dans les temps, les documents nécessaires à l'instruction de la demande.

A ce titre, il est proposé, dans l'esprit de la délibération du 21 septembre 2015, que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin puisse toutefois accompagner la commune d'Ablain-Saint-Nazaire en accordant une subvention d'un montant de 68 057,70 € soit une participation de la CALL de 37.25%.

Sur la base des critères repris ci-dessus, il est rappelé que le montant des travaux éligibles s'élève à 148 115,40 €. Le montant de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin serait alors de 68 057,70 €, déduction faite des 12 000 € mobilisables auprès du conseil départemental mais non obtenus.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'attribuer à la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, une subvention d'un montant de 68 057,70 € pour la réalisation de l'aire d'accueil pour camping-cars.

Autorise le Président à signer la convention d'attribution de subvention à la commune d'Ablain-Saint-Nazaire et toutes pièces correspondantes à cette affaire.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 68 057,70 € seront inscrits au BP 2022 sur l'imputation : Budget Principal / Programme SCAMPCARS-Subventions aires de camping-cars/ Opération 16I09118 / Ligne de crédit 7756.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D18-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D18-DE

C240322_D18

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Soutien à la manifestation "Fêtes de la Libération des Hauts-de-France - Souchez La Renaissance"

Basée à Souchez, l'association V.A.B.C. souhaite commémorer la Libération du territoire en 1944 et propose d'organiser la 5ème édition de la manifestation « Fêtes de la Libération des Hauts de France-Souchez La Renaissance ».

Du jeudi 01 au dimanche 04 septembre 2022, seront mis à l'honneur des formations de musiques et des collectionneurs de véhicules militaires français et étrangers que l'Association V.A.B.C. s'est donné pour mission de rassembler autour d'un temps fort à Souchez (bivouac ouvert au public, concert à la salle des fêtes le vendredi 02 septembre…).

Le point d'orgue aura lieu le dimanche 04 septembre avec le défilé dans les rues de Souchez et au passage au Centre d'Histoire Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette. Les troupes de musiques pourront donner un concert le samedi 03 septembre, selon leur disponibilité, dans les communes du territoire qui en auront préalablement formulé la demande. Des convois circuleront également pendant ces 4 jours sur l'ensemble du territoire.

Le budget global de la manifestation est estimé à 87 400 €. Dans ce cadre, l'association V.A.B.C. sollicite une subvention de 40 000 € auprès de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, ce qui représente 45,76% du coût prévisionnel total.

A l'échelle de l'agglomération, cet événement d'envergure constitue un temps fort commémoratif original riche en émotions pour les habitants et favorise par ailleurs la venue de nombreux visiteurs extérieurs, contribuant ainsi au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Aussi, compte-tenu de la politique mise en place par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin depuis plusieurs années pour la promotion du territoire, notamment en matière de tourisme de mémoire, il est proposé d'accompagner l'événement « Les Fêtes de la Libération des Hauts de France - Souchez La Renaissance » à hauteur de 40 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

60 « pour »

24 « contre »

(Groupe Communiste et Républicain "contre")

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D18-DE

Décide d'apporter le concours financier de la CALL à hauteur de 40 000 € à l'association V.A.B.C. pour l'organisation de la manifestation « Les Fêtes de la Libération des Hauts de France- Souchez La Renaissance ».

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 40 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget/Fonctionnement/Ligne de crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D19-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D19-DE

C240322_D19

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier – délibération relative à la refonte du dispositif d'accompagnement financier de la CALL

La CALL, par ses délibérations du 27 juin 2017 et du 6 février 2020, a défini une liste de 29 cités minières comme étant le périmètre du programme ERBM sur le territoire.

La CALL, par ses délibérations du 5 octobre 2018 et du 9 juillet 2020, a traduit concrètement son engagement dans la mise en œuvre de l'ERBM en allouant un budget annuel de 3 millions d'euros par an sur les 10 ans de l'ERBM pour accompagner les opérations de rénovation des cités minières à la fois sur le volet logement (subvention jusqu'à 8000€/logement minier selon une grille d'accompagnements et d'objectifs) et sur le volet urbain (cofinancement des études urbaines à hauteur de 50% dans la limite de 50 000€ HT/cité).

La CALL souhaite désormais acter son engagement auprès des villes en déployant un dispositif d'accompagnement financier en faveur des actions relevant du volet urbain des projets, permettant un réel retournement d'image du quartier et d'améliorer le cadre de vie des habitants. En outre, la CALL souhaite ajuster son dispositif d'accompagnement financier du volet logement pour plus d'efficience mais aussi mettre en place une convention cadre avec les bailleurs afin de définir les attentes et objectifs, et les modalités de travail partenarial.

L'objet de cette délibération vise à :

- Redéployer le dispositif d'accompagnement financier de la CALL auprès des bailleurs sociaux.

- Définir le dispositif d'accompagnement financier du volet urbain en direction des villes.

1/ Redéploiement du dispositif d'accompagnement financier de la CALL en faveur de la rénovation des logements sur les cités ERBM :

Depuis le début de la mise en œuvre de l'ERBM, la CALL a délibéré à hauteur de 8 128 000 € afin d'accompagner les bailleurs sociaux Maisons et Cités et SIA Habitat dans la rénovation de 1100 logements répartis sur les 10 cités ERBM du triennal 2018/2020.

La grille d'accompagnements et d'objectifs adoptée par la délibération cadre du 5 octobre 2018 prévoyait les subventions suivantes (cumulables dans la limite de 8000€/logement) :

- Étiquette énergétique C : 2000€/logement,
- Autoproduction d'énergie : 4000€/logement,
- Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus : 2000€/logement,
- BBC Rénovation : 1000€/logement en sus de la subvention étiquette C,
- Traitement des abords et façades : 2000€/logement,
- Opérations de restructuration très lourde : 2000€/logement,

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D19-DE

Il a été constaté que :

- Les subventions autoproduction d'énergie et restructuration lourde des logements n'ont pas eu un effet levier suffisant afin d'inciter les bailleurs sociaux à travailler sur ces enjeux,
- La subvention clause insertion n'a pas d'effet incitatif puisque les bailleurs sociaux vont déjà au-delà des 7% d'heures d'insertion sans incitation financière,
- La subvention étiquette C/BBC finance un poste sur lequel les bailleurs sociaux sont déjà très largement financés (UE, Etat, Région),

La CALL souhaite donc recentrer ses aides auprès des bailleurs sociaux sur certaines priorités identifiées :

- Habitat/peuplement : au-delà de l'amélioration de la performance thermique des logements, les opérations ERBM sont également l'occasion d'améliorer leur habitabilité mais également de diversifier l'offre de typologie afin de renforcer l'attractivité des logements, permettre des parcours résidentiels complets et diversifier le peuplement au sein des cités,
- Cadre de vie : les opérations ERBM sont également l'opportunité de traiter les façades, les clôtures, les haies et les jardins des logements miniers, ces interventions contribuant à la qualité du cadre de vie et donc à l'image et l'attractivité du quartier, et du territoire
- Économie/innovation : la masse critique de logements miniers à rénover permet aux bailleurs sociaux de tester à grande échelle des procédés innovants et éco-responsables dans l'isolation thermique des logements contribuant ainsi au développement d'un savoir-faire et à la structuration de filières locales.

Les élus membres du COPIL ERBM de la CALL ont validé la nouvelle grille d'accompagnements et d'objectifs, détaillée comme suit :

- Aide à la restructuration lourde des logements : la restructuration lourde ne se résume pas à l'ouverture d'une cloison entre deux pièces. Cette aide s'adresse aux opérations de restructuration lourde avec changement typologique, ou restructuration substantielle entraînant une véritable redistribution du logement (déplacement d'escalier, création de pièce d'eau à l'étage). Cette restructuration doit répondre à une stratégie de diversification et d'amélioration de l'équilibre de peuplement à l'échelle de la cité. Ces opérations bénéficieront d'une aide de 7000 € / logement (volume de logements concernés estimé à 10% à 15% des logements restant à traiter),
- Aide à la réhabilitation mettant en œuvre des matériaux biosourcés : si le volet rénovation thermique est accompagné par les partenaires, la CALL souhaite encourager le recours à des matériaux biosourcés et ainsi favoriser l'innovation, contribuer au développement de filières, de l'emploi, et de savoir-faire locaux. Une aide de 2 500 € / logement (volume de logements concernés estimé entre 5% et 10% des logements restant à traiter),
- Aide au traitement des abords et façades : 2000 €/logement.

Le montant prévisionnel des aides CALL qui seront versées aux bailleurs sociaux via cette nouvelle grille d'accompagnements est estimé à 15 millions d'euros, pour un total de 4100 logements.

La CALL mettra également en place une convention cadre avec les bailleurs sociaux qui sera un préalable au versement des aides communautaires, laquelle définira notamment les modalités de travail partenarial ville/CALL/bailleurs sociaux, ou bien encore des objectifs/attendus par opération. Les opérations financées devront notamment faire l'objet d'une réflexion partenariale et d'une présentation par le bailleur dans le cadre d'instances qui seront définies dans le cadre de cette convention.

2/ Accompagner financièrement les villes dans la mise en œuvre des projets urbains issus des études urbaines pré-opérationnelles sur les cités programmées au titre de l'ERBM

Les opérations ERBM visent également à améliorer le cadre de vie des habitants des cités minières et à retourner l'image de ces quartiers afin de renforcer leur attractivité et par extension celle du territoire.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D19-DE

Dans l'attente des conclusions définitives des études urbaines pré-opérationnelles en cours, les estimations laissent apparaître un montant global à hauteur de 352,3 M € HT pour intervenir sur les espaces publics et équipements au-delà de la rénovation des logements. Elles sont confirmées par les premières études pré-opérationnelles qui chiffrent à hauteur de 15 à 20 M € HT le coût de rénovation d'une cité.

Principaux postes de dépenses :
- Rénovation des espaces publics = 253,7 M € HT,
- Opérations d'équipements = sur les 10 premières cités le montant s'établit à 29,9 M € HT,
- Réseaux d'eau et d'assainissement = 64,6 M € HT,
- Bornes d'Apports Volontaires = 4,2 M € HT.

Sur le volet urbain hors équipements et compétences CALL (BAV et réseaux), l'estimation est donc établie à 253,7 M€ pour ce qui relève de l'aménagement des espaces publics et de la voirie. Il est proposé d'acter une programmation pluriannuelle capée à 200M€ sur 10 ans. Afin de sécuriser et donner une visibilité à la mise en œuvre du programme, la CALL proposera aux financeurs (Etat, Région, Département…) la mise en place d'une convention permettant de sanctuariser une liste d'opérations et les financements de chacun.

Un financement minimum de 70% sera sollicité auprès des partenaires (Etat, Région, Europe, Département…). Il est proposé que le reste à charge, plafonné à 30%, soit financé à parité entre la CALL et les villes.

En déclinaison, l'accompagnement de la CALL en direction des villes s'établirait à 30M€, correspondant à la moitié du reste à charge, ou 15% du programme sur le volet urbain.

Les conventions évoquées, tant sur le volet logement que pour ce qui concerne le programme urbain, seront présentées en séance pour avis dans les meilleurs délais.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Valide la nouvelle grille d'accompagnements et d'objectifs de la CALL pour les subventions financières versées aux bailleurs.

Valide le principe d'accompagnement financier de la CALL auprès des villes dont les cités sont programmées au titre de l'ERBM.

Autorise la sollicitation des financeurs pour la mise en place d'une convention pluriannuelle par opération ERBM.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D20-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D20-DE

C240322_D20

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Politique de l'Habitat
Aide à la Relance de la Construction Durable (A.R.C.D.) 2021 - 2022

Dans le cadre de sa politique de soutien à la production de logements neufs, au sein du Plan France Relance, l'État a décidé de mettre en place une Aide à la Relance de la Construction Durable (A.R.C.D.).

Le double objectif est de favoriser à la fois la relance de la construction et la sobriété foncière.

Cette aide, pour laquelle une enveloppe globale de 175 M d'€ est mobilisée à l'échelle nationale pour la période 2021 – 2022, concerne les communes d'un E.P.C.I. comprenant une commune B1.

Pour cela, un contrat doit être signé entre l'Etat et l'E.P.C.I. concerné.

Les critères d'éligibilité des opérations sont les suivants :
- Projets pour lesquels les autorisations d'urbanisme ont été ou seront délivrées entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022 ;
- Logement autorisé (PC délivré) sur une opération de 2 logements et + ;
- Seuil de densité (surface de plancher de logements / surface de terrain) supérieur ou égal à 0,8.

Pour les projets répondant à ces conditions, une aide de 1 500 € par logement (+ bonus de 500 € dans le cas d'opérations de transformation de bureaux ou activités en logement) serait octroyée à la commune assiette de l'opération.

Le contrat signé doit être établi au regard des objectifs partagés dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.).

Sur la Communauté d'Agglomération de Lens – Liévin. (C.A.L.L.), comme la ville de Lens est reprise en B1, et à condition qu'elle dispose d'opérations éligibles, l'ensemble des communes est éligible, hormis celles carencées au titre de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (S.R.U.).

Après recensement auprès des communes, les opérations reprises en annexe de la présente, répondent aux critères précités.

Ces communes, par délibération, ont donné leur accord pour que la C.A.L.L. signe le contrat relatif à l'Aide à la Relance de la Construction Durable avec l'État.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 10/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer avec l'État, le Contrat relatif à l'Aide à la Relance de la Construction Durable 2021 – 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D21-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D21-DE

C240322_D21

DEVELOPPEMENT DURABLE

****

Plan Climat Air Energie Territorial – Signature d'une convention d'accompagnement avec la société Lify Air dans le cadre d'une expérimentation de capteurs à pollen

En France, l'allergie au pollen est un enjeu majeur de santé publique. Près d'un quart de la population est ainsi concerné par une allergie respiratoire. Le coût annuel direct et indirect est par ailleurs estimé à 961€ par individu/an (médicaments, soignants, absentéisme, etc.). En parallèle, la hausse des températures conduit à une augmentation des quantités de pollens. Ainsi, 50% de la population pourraient être concernés par une allergie en 2050.

Afin de réduire significativement le temps de prévention des personnes sensibles, la société Lify Air a développé un capteur d'analyse en temps réel. Le capteur permet une collecte et une analyse des données en temps réel. Les données sont ensuite transmises numériquement et les populations concernées peuvent alors être informées au cours de la période asymptomatique, permettant un traitement antihistaminique préventif. Par cette méthode, le délai d'analyse des données est donc intégralement supprimé. Cette technologie de rupture représente une opportunité importante afin d'améliorer significativement la situation des personnes sensibles. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un contrat de collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Dans le cadre de sa compétence Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la Communauté d'Agglomération participe activement à l'amélioration de la qualité de l'air mais également à la construction d'un modèle de développement adaptés aux enjeux climatiques futurs. Depuis la délibération communautaire du 24 septembre 2020, l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire fait d'ailleurs l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec Atmo Hauts-de-France, l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air en région.

Consciente de l'intérêt de la technologie et de la nécessité d'améliorer la prise en compte des enjeux sanitaires et climatiques, la Communauté d'Agglomération a donc souhaité s'équiper de 5 capteurs par l'intermédiaire de son marché d'entretien, de réparation et de travaux d'aménagements du patrimoine bâti. Une expérimentation sera ainsi menée sur le parc communautaire et communal, pour une durée de 12 mois pendant la période 2022-2023. Les objectifs sont les suivants :

- Valider à grande échelle le comportement des capteurs en environnement extérieur à l'échelle du territoire
- Tester et optimiser à cette échelle différents scénarios de caractérisation des pollens ;
- Tester différentes modalités de « datavisualisation » et différents canaux de diffusion de la donnée ;
- Valider la corrélation des mesures en air extérieur avec celles réalisées en laboratoire et d'ajuster les algorithmes d'exploitation des données le cas échéant ;
- Étudier l'influence de divers paramètres urbanistiques et territoriaux sur les mesures polliniques ;
- Développer un modèle de communication et d'alerte permettant une meilleure information des populations sensibles.

Au regard du caractère innovant de la démarche et de l'opportunité que représente cette technologie de rupture, il est néanmoins impératif de définir les conditions et modalités de l'expérimentation afin de garantir le succès de cette dernière. Pour cela, il est proposé aux élus de signer une convention d'accompagnement à titre gracieux entre la Communauté d'Agglomération et la société Lify Air.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D21-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 09/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de conclure une convention d'accompagnement avec la société Lify Air selon les conditions sus-relatées.

Autorise le Président à signer la convention d'accompagnement pour la période de l'expérimentation ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Autorise le Président à engager les démarches pour répondre aux objectifs fixés dans cette convention d'accompagnement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D22-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D22-DE

C240322_D22

DEVELOPPEMENT DURABLE

****

Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin - Prise en compte des mises à jour de l'année 2022

Pour rappel, le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés et exploitation des déchetteries communautaires attribué à la société NICOLLIN a pris effet au 4 octobre 2016, pour une durée ferme de 99 mois, pour s'achever le 31 décembre 2024.

Dans le cadre de la généralisation de la collecte des encombrants sur rendez-vous pour les logements individuels le 1er janvier 2022, il a été demandé lors de la commission restreinte « gestion des déchets » du 3 février 2022 une mise à jour du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Suite à l'agrandissement de la déchetterie de Sallaumines, l'ouverture de celle d'Avion fin 2021 et celle de Liévin au cours de l'année 2022, il n'y aura plus de collecte des encombrants en porte-à-porte pour l'habitat pavillonnaire.

Cependant, un service de collecte sur rendez-vous est maintenu pour les personnes :

- de 70 ans et plus ;
- dont les capacités physiques ne leurs permettent pas de se rendre en déchetterie ;
- sans moyen de locomotion dans le foyer.

Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique le jour de collecte entre 8h00 et 8h30.

En raison de la modification ou de l'arrêt de certains services, des modifications mineures ont été également été apportées au règlement de collecte :

- Modification du tarif pour le traitement des déchets végétaux des tiers – 25 € par tonne ;
- Obligation de mise en place de bornes enterrées pour tous les projets de 20 logements et plus – Dérogation possible sous validation des services de la CALL ;
- Actualisation du nombre de bornes aériennes et enterrées ;
- Ajout de la déchetterie d'Avion.

Il est donc proposé de mettre à jour en conséquence ce règlement de collecte.

Les autres dispositions de ce règlement de collecte restent inchangées.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D22-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 09/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Approuve le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin mis à jour en conséquence.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D23-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D23-DE

C240322_D23

DEVELOPPEMENT DURABLE

****

Meurchin - Chemin des Prés - Poste de relèvement - Acquisition auprès de la commune

Le système d'assainissement de Meurchin Sud nécessite une mise en conformité en raison de la présence, par temps sec, d'eaux claires parasites dans les réseaux communautaires.

Un important plan d'action est déployé. Il se décline notamment en l'aménagement d'un poste de relèvement, Chemin des Près.

Les ouvrages étant implantés sur deux propriétés communales, référencées section ZA n^{os} 181 et 184 (ex ZA 54p et 55p), il y aurait lieu de régulariser la situation foncière au travers la signature d'un acte de transfert de propriété au profit de l'établissement intercommunal.

L'acte d'achat, portant sur une surface totale de 524 m², serait mené au vu de l'estimation domaniale soit 1,49 € / m², tous frais à la charge de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Vu l'avis de la Direction Immobilière de l'État référencé 2021-62573-60062 en date du 23 août 2021 et fixant à 1,49 € / m² la valeur vénale des biens,

Vu les divisions parcellaires intervenues depuis et détaillées en annexe,

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 09/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer, avec la commune de Meurchin, l'acte d'acquisition des parcelles référencées section ZA n^{os}181 et 184 au cadastre de la ville de Meurchin, pour une superficie totale de 524 m², moyennant la somme de 780,76 € (cf. annexe).

Les frais correspondants (Notaire, géomètre...) seront supportés par l'établissement intercommunal.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3 000 €, sont prévus au budget 2022 sur l'imputation 02/Investissement/6804.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D24-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D24-DE

C240322_D24

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Accompagnement des centres culturels : Attribution des avances de subvention 2022

Dans le cadre de sa compétence culture et compte tenu de sa volonté de favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) soutient les centres culturels qui développent une politique d'intérêt communautaire correspondant aux critères d'attribution des subventions accordés aux équipements et validés par délibération du 27 juin 2017.

Il est proposé d'octroyer aux centres culturels soutenus par la CALL une avance au versement de la subvention 2022 égale à 50 % de la subvention allouée en 2021.

Le solde de la subvention fera l'objet d'une délibération ultérieure. Les montants accordés seront calculés à l'appui de la grille de critères validée par la délibération susmentionnée.

Considérant le dispositif d'aide aux centres culturels, il est proposé par la présente délibération d'allouer les avances au titre de l'année 2022, conformément au tableau repris ci-après :

COMMUNE - Équipement	**Montant de l'AVANCE à verser**
AVION – Espace culturel Jean Ferrat	16 084 €
BILLY-MONTIGNY – Espace Culturel Léon Delfosse	1 948 €
BULLY-LES-MINES – Espace François-Mitterrand	4 366 €
GRENAY – Espace Culturel Ronny Coutteure	14 555 €
HARNES – Espace Culturel Jacques Prévert	12 041 €
LENS – Théâtre Municipal Le Colisée	9 380 €
LIEVIN – Centre Culturel Municipal Arc-en-Ciel	13 423 €
MAZINGARBE – Espace Culturel La Ferme Dupuich	10 000 €
MERICOURT – Espace Public et Culturel La Gare	10 000 €
NOYELLES-SOUS-LENS – Centre Culturel Evasion	7 762 €
SALLAUMINES – Maison de l'Art et de la Communication	12 938 €
TOTAL	**112 497 €**

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D24-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide le versement des avances de subventions aux onze centres culturels.

Autorise le Président à signer les conventions correspondantes avec les structures reprises ci-dessus, afin de leur permettre de poursuivre leur action sur le territoire.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 112 497 € sont inscrits au BP 2022 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 10275.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D25-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D25-DE

C240322_D25

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Appel à projets 2022 "Soutien aux manifestations artistiques et culturelles d'intérêt intercommunal"

De par sa volonté de conduire une politique culturelle dynamique et attractive favorisant l'accès de ses habitants à une offre artistique, patrimoniale et événementielle pluridisciplinaire et qualifiée, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) soutient depuis plusieurs années, les manifestations d'intérêt intercommunal à l'appui de dossiers déposés tout au long de l'année par le tissu associatif du territoire.

Considérant sa volonté de mieux accompagner aux côtés des communes, le secteur associatif culturel du territoire, et d'accorder son soutien aux projets en adéquation avec sa feuille de route culturelle, l'Agglomération propose de mettre en place un appel à projets à destination des associations portant sur le soutien de manifestations artistiques, patrimoniales et culturelles gratuites qui présentent un intérêt et un rayonnement sur le territoire communautaire.

Les objectifs de l'Agglomération sur cette opération sont multiples : renforcer l'accessibilité au plus grand nombre d'une offre culturelle de qualité, rechercher une cohérence à l'échelle intercommunale, veiller à l'équilibre territorial, asseoir son image de territoire innovant.

Un jury présidé par la Vice-Présidente aux dynamiques culturelles appréciera les projets déposés en considérant notamment : le rayonnement du projet, le caractère structurant des propositions artistiques et/ou culturelles, la qualité des partenariats, les modalités d'accès à l'art et à la culture notamment pour ce qui est des publics cibles que sont les moins de 25 ans et les familles, le positionnement du projet au regard de l'ambition de l'Agglomération de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et encore de la rigueur budgétaire.

L'inscription avec les événementiels annuels ou récurrents du territoire sera appréciée, pour exemple au titre de l'année 2022, 10ème anniversaire du Louvre-Lens, 10ème anniversaire du classement du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour ce qui est des modalités de soutien, il est proposé que la CALL alloue une enveloppe globale de 100 000 € et accompagne les projets à hauteur de 30 % maximum assortis d'un plafonnement à 15 000 € ; les projets devront afficher a minima un budget prévisionnel de 10 000 € ; les communes hôtes devront accompagner les projets sur un volume financier équivalent à celui de la CALL.

Les projets soutenus ne pourront faire l'objet d'aucun autre soutien financier communautaire, de même un engagement de la CALL en année une ne signifie pas pérennisation de l'aide les années suivantes.

Il est proposé de mettre en place cet appel à projets à l'appui du cahier des charges repris en annexe de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D25-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Autorise le lancement de l'appel à projets « Soutien aux manifestations artistiques et culturelles d'intérêt intercommunal » pour l'année 2022 dans le cadre de l'intérêt communautaire de sa compétence culture.

Approuve le cahier des charges relatif à l'appel à projets « Soutien aux manifestations artistiques et culturelles d'intérêt intercommunal ».

Précise que les crédits nécessaires d'un montant de 100 000 € sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation budget principal / Fonctionnement / Ligne Crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D26-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D26-DE

C240322_D26

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Partenariat 2022-2025 avec l'association Droit de Cité

A la faveur d'une politique volontariste portant sur le développement d'une offre culturelle de qualité et accessible, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) soutient depuis de nombreuses années l'association Droit de Cité dans la mise en œuvre de son son projet artistique.

A cet égard, une première convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) couvrant la période 2018-2021 a été mise en place.

Compte-tenu de la collaboration satisfaisante entre la CALL et l'association, il est proposé de reconduire ce partenariat dans le cadre d'une nouvelle CPO portant sur la période 2022–2025, accompagnée d'une convention annuelle accordant à Droit de Cité les moyens de mise en œuvre de son projet.

Le projet conduit par Droit de Cité porte sur 4 axes :

- La musique : Programmation de deux temps forts « Les Enchanteurs » et « Tout en haut du jazz » avec pour objectifs de valoriser les groupes émergents et locaux, favoriser la circulation des publics, démocratiser la culture, créer une dynamique de réseau, …

- Le livre et la lecture : Programmation de deux temps forts « Tiot Loupiot » et « Du bout des doigts » avec pour objectifs de contribuer à l'éveil des plus jeunes, lutter contre illettrisme, professionnaliser les acteurs du livre, favoriser l'accès à une offre culturelle familiale, …

- Les arts de la rue : Programmation du temps fort « Le village des cultures » avec pour objectifs de favoriser l'implication des habitants dans la construction d'une programmation, faire découvrir au plus grand nombre une proposition culturelle innovante et pluridisciplinaire, …

- La transversalité : Développement d'une offre culturelle sur la frange rurale du territoire, construction d'un projet autour du développement cognitif chez les plus petits avec pour objectifs d'accompagner les politiques culturelles en ruralité, impliquer les habitants, expérimenter de nouvelles pratiques et de nouveaux usages.

A titre non exhaustif, concernant le projet artistique et culturel de Droit de Cité, il est à souligner qu'il fait écho aux propositions culturelles développées par la CALL dans le cadre de sa feuille de route dédiée au label Pays d'art et d'histoire, Droit de cité souhaitant programmer des « balades contées » au cœur des communes rurales ; et également dans le déploiement des dispositifs que sont le Contrat Local d'Education Artistique et le Contrat Territoire Lecture.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D26-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide le versement d'une subvention au titre de l'année 2022 de 50 000 € à Droit de Cité, soit 4,4 % du budget de 1 119 350 € de l'association.

Autorise le Président, à signer les pièces afférentes au partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Droit de Cité, notamment la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022–2025 et la convention financière 2022.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 50 000 €, sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D27-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D27-DE

C240322_D27

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien à l'association "Mission Bassin Minier" au titre de l'année 2022

La Mission Bassin Minier Nord - Pas-de-Calais est un outil d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire, créé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier.

En articulation étroite avec les 7 intercommunalités du bassin, elle apporte son concours au montage de grands projets structurants, à l'aménagement urbain durable du territoire, au développement et à la valorisation du patrimoine minier bâti, naturel, culturel ... Elle encourage les partenariats et les approches concertées à de multiples échelles telles que l'Aire Métropolitaine de Lille (AML), d'Euralens, de l'Union Européenne ou encore à l'international.

En coordination étroite avec les services de l'Etat, elle est officiellement désignée pour être la structure partenariale de gestion du prestigieux Label UNESCO attribué en 2012 au Bassin Minier Nord-Pas de Calais, inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre de « Paysages culturels Evolutifs ». La mise en œuvre du Plan de gestion est donc appliquée par la Mission qui engage des chantiers neufs liés à la communication, à la médiation et au tourisme et consolide les chantiers existants liés à la protection, la planification et l'aménagement liés aux sites et problématiques « UNESCO », ainsi que la coopération internationale.

Dans la continuité des années antérieures, en 2022, l'association Mission Bassin Minier aura pour projet d'/e :

- Assurer la gestion de l'inscription du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et animer la mise en œuvre du plan de gestion (assurer une veille sur les éléments du Bien, porter une vigilance sur les éléments du Bien à enjeux, accompagner la gouvernance du Bien inscrit, développer la dynamique d'appropriation et de valorisation « Bassin Minier Patrimoine mondial, contribuer à la destination touristique Autour du Louvre-Lens,…),
- Contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau pour le Bassin Minier (faciliter par son expertise les opérations de rénovation des cités minières, participer au travail d'observation des évolutions du territoire, ….),
- Participer à la dynamique et à l'ouverture du Bassin Minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement (contribuer à faire rayonner le territoire au-delà des frontières et à en faire un démonstrateur de la transition juste à la française,…),
- Elle pilotera également un projet exceptionnel complémentaire à son programme de fonctionnement régulier à savoir les manifestations et les temps de partage et de réflexion consacrés au 10ème anniversaire de l'inscription du Bien.

Afin de permettre à la Mission Bassin Minier de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de son projet annuel et régulier, il est proposé de lui accorder une subvention de 65 500 € au titre de l'année 2022 à l'appui d'une convention financière.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D27-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Approuve le versement d'une subvention de 65 500 € à l'Association Mission Bassin Minier, soit 3,82% du budget de fonctionnement de la structure d'un montant de 1 714 128 €.

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer les conventions correspondantes avec la MBM afin de lui permettre de poursuivre son action sur le territoire.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 65 500 €, sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 2060.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D28-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D28-DE

C240322_D28

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien à l'Association des Communes Minières de France (ACOM France) au titre de l'année 2022

Créée en 1970, l'Association des Communes Minières (ACOM) de France représente aujourd'hui 281 communes minières adhérentes réparties sur 29 départements ainsi que 19 associations locales. Elle est basée à Liévin et présidée par Jean-Pierre KUCHEIDA, Député-Maire Honoraire de Liévin. Les membres du Conseil d'Administration sont représentatifs de l'ensemble des bassins miniers du pays quelles que soient leur taille, la substance exploitée et l'appartenance politique des communes concernées.

L'association a pour objet principal d'intervenir auprès des Pouvoirs Publics nationaux et européens, et auprès des exploitants pour une meilleure prise en compte des enjeux relevant du domaine minier touchant les communes et leur population. Elle intervient notamment dans les domaines suivants :

- Le développement socio-économique des bassins miniers,
- La réhabilitation urbaine et le traitement des désordres générés par l'activité minière,
- La fiscalité locale,
- Le respect des droits de la corporation minière,
- La valorisation du patrimoine culturel des bassins miniers.

En outre, ACOM France constitue au niveau national un réseau entre les collectivités concernées par les questions minières. Ce réseau permet un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les adhérents et l'association.

Grâce aux retours d'expériences qu'elle capitalise, ACOM France propose aussi à ses adhérents un service de conseil notamment sur les questions du droit de l'urbanisme et d'environnement minier, et de façon générale sur toutes les questions du développement des territoires miniers.

Enfin, ACOM France intervient au niveau des instances européennes en sa qualité de membre fondateur d'EURACOM, l'Association des Régions Minières d'Europe. Elle participe par ailleurs à différents projets européens dans le cadre du programme Interreg.

Dans ce cadre, l'association participe aux démarches de sensibilisation (habitat, ERBM, Economie d'énergie, Gemapi, …) mises en oeuvre par la CALL et mettra à disposition les données dont elle dispose concernant les communes minières de la CALL afin que cette dernière s'en serve dans ses actions de communication et de sensibilisation de ses habitants.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D28-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Alain BAVAY
(Membre de la structure)

Approuve le versement d'une subvention de 10 000 € à l'Association des Communes Minières de France, soit 3,32% du budget du coût total du projet d'un montant de 301 190 €, pour l'aider dans son action au profit des communes minières de la CALL.

Autorise le Président à signer avec l'Association des Communes Minières de France toutes les pièces correspondantes pour le versement de l'aide et la formalisation des partenariats.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 000 €, sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D29-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D29-DE

C240322_D29

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Partenariat avec Culture Commune - Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais - Subvention 2022

Dans le cadre de sa politique volontariste d'accompagnement des structures culturelles à rayonnement intercommunal, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) en partenariat avec l'État, la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane a signé en 2015 une convention pluriannuelle d'objectifs avec Culture Commune Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais. Cette convention a fait l'objet d'un renouvellement en 2020 couvrant la période 2020-2023.

Cette convention pluriannuelle d'objectifs porte sur le bon déploiement du projet artistique et culturel porté par la direction de l'équipement.

Au titre de l'année 2022, ce projet s'appuie sur deux axes prioritaires récurrents, que sont les écritures et le corps en mouvement, qui se retranscrivent à différents niveaux que ce soit en termes d'accompagnement à la création que de diffusion et d'actions artistiques et culturelles.

Dans la continuité des années précédentes, un fil rouge thématique annuel ponctue la programmation. Ainsi, les frontières s'inscrivent dans la continuité des précédents, à savoir les migrations et l'altérité. La démarche initiée avec les partenaires se développe de plus en plus en mode projet, avec l'idée sous-jacente qu'au côté de la programmation doivent s'élaborer des actions de médiation, de sensibilisation et de découverte par la pratique des univers artistiques proposés.

La saison 2021/2022 intitulée « Trajectoires, Culture Commune, une aventure de plus de 30 ans qui se poursuit » marque l'anniversaire de la structure et met en avant les axes majeurs et récurrents d'un projet culturel singulier. Il sera donc question de valoriser et transmettre le patrimoine, faire avec les habitants et non « pour », favoriser l'éducation à la pratique, faire évoluer le regard de chacun par la présence artistique, accompagner le changement de regard sur le territoire,...

A titre non exhaustif concernant le projet artistique et culturel, il est à souligner que l'engagement de la Scène Nationale autour des champs que sont les écritures, le corps en mouvement ou encore la citoyenneté font parfaitement écho aux propositions culturelles développées par la CALL dans le cadre de la feuille de route du label Pays d'art et d'histoire, du Contrat Local d'Education Artistique et du Contrat Territoire Lecture.

En outre, le déploiement d'une programmation d'événementiels sur le territoire répond parfaitement à la dynamique de la culture en tant que vecteur d'attractivité de notre territoire.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D29-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide le versement d'une subvention 2022 de 290 000 € à Culture Commune – Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, soit 15 % du budget de fonctionnement de 1 914 000 € de l'association.

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer toutes les pièces afférentes au partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Culture Commune - Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, et notamment la convention financière pour l'année 2022.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 290 000 €, sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 7015.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D30-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D30-DE

C240322_D30

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Participation à l'opération "Printemps de l'Art Déco 2022"

L'édition 2022 du Printemps de l'Art déco comptera dix-sept partenaires, renforçant ainsi l'élan régional autour de la valorisation d'un patrimoine commun.

La coopération des partenaires pour cette opération se concrétise par la mutualisation de leurs moyens pour développer des outils de communication dédiés (programme, affiches, insertions presse, site internet dédié – nouveau site internet en 2022-, réseaux sociaux, ou tout autre action de communication jugée utile et validée par tous les partenaires) permettant d'assurer une large audience à l'événement, sur la base d'une enveloppe budgétaire spécifique. En outre, comme pour l'édition 2021, les partenaires institutionnels, en particulier la Région Hauts-de-France, seront mobilisés.

Ainsi, les dix-sept partenaires s'engagent à prendre en charge les frais liés à la communication qui ne seraient pas couverts par la subvention régionale, à part égale pour chaque partenaire et n'excédant pas 2 000 € TTC. Les dépenses seront assurées par la Ville de Saint-Quentin, désignée comme porteur financier de l'opération, qui refacturera à part égale à chaque partenaire.

Une convention de partenariat sera établie afin de préciser les engagements de chacun dans ce cadre.

Chaque ville ou territoire partenaire est maître de la programmation sur son territoire avec ses propres moyens. A l'échelle de Lens-Liévin, le Printemps de l'Art déco s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'action du dispositif Pays d'art et d'histoire avec des crédits dédiés. La programmation est établie en coopération avec l'Office de tourisme de Lens-Liévin considérant la portée touristique de l'événement. Celle-ci se composera notamment de visites guidées (églises d'Ablain-Saint-Nazaire, Aix-Noulette, Carency, Souchez et Vimy, Gare de Lens, Faculté Jean Perrin, centre-ville de Lens), de conférences, d'ateliers (bijoux, mosaïque et répertoire graphique Art déco), de propositions insolites (apéro swing, etc.) pour tous les publics et sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, avec pour point d'orgue en clôture de l'opération, la tenue du Video mapping festival croisant le Printemps de l'Art déco et les 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Approuve le principe de participer à l'opération « Printemps de l'art déco 2022 » et de réserver les crédits correspondants, soit 2 000 €.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D30-DE

Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 2 000 € seront inscrits au BP 2022 sur l'imputation : Budget 01 / Fonctionnement / Ligne de crédit 11329.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D31-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D31-DE

C240322_D31

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Compagnie Zaoum Cycle de podcasts - subvention 2022

En pilotant un Contrat de ville, en accompagnant les projets culturels favorisant l'épanouissement, le bien-être et le bien vivre ensemble de ses habitants, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin contribue au développement du territoire.

De son côté, la compagnie Zaoum, questionne, dans ses créations, notre rapport au monde, à soi et à l'autre et sa nécessaire déconstruction. Avec son nouveau cycle « Sortir de la reproduction. Sortir des violences », elle souhaite travailler avec les publics, collecter des témoignages, animer des rencontres, débats, et médiations. Et tout particulièrement sur le territoire de la CALL qui l'a déjà accueillie précédemment.

Les objectifs de ce projet « Sortir de la reproduction, sortir des violences - cycle de podcasts » se déclinent comme suit :

- Aborder les deux grands thèmes que sont le consentement et ce que la domination masculine fait aux hommes, qui seront évoqués par le biais de la voix avec ce podcast,
- Impliquer les publics dans des débats, rencontres, ateliers, entretiens individuels,
- Créer les conditions nécessaires pour que la parole, l'échange, le partage existent et se transmettent pendant les actions et bien au-delà grâce au podcast,
- Travailler sur les enjeux de la citoyenneté, la santé (notamment sexuelle et affective), l'éducation, la prévention et le soutien à la parentalité, et la lutte contre les discriminations et les violences.

Des partenariats sont envisagés avec les EHPAD de Méricourt et de Lens, les CCAS de Méricourt et de Mazingarbe, les conseils citoyens, le Centre culturel Jean Ferrat d'Avion, la médiathèque L'Embellie de Angres, le lycée Pablo Picasso d'Avion, le Centre arc en ciel de Liévin, la MAC de Sallaumines, le lycée Béhal, Droit de cité, …

Les épisodes, d'une durée de 20 à 30 minutes, seront composés d'éléments intimes de témoignages d'une part, et d'éléments historiques, sociologiques, philosophiques et iconographiques d'autre part. A chaque grande question traitée, une nappe sonore rythmera les fragments de témoignages.

L'ensemble du travail mené autour de ce projet de podcast - ouvert à tous et prioritairement les habitants issus des quartiers prioritaires - sera mené de janvier à décembre 2022.

D'un montant total de 31 000 €, il répond pleinement aux orientations de la CALL et peut bénéficier d'un soutien financier de 5 000 € à double titre : il relève de la compétence de la politique de la ville et a été retenu parmi les dossiers éligibles au contrat de ville, le public cible étant issu des quartiers prioritaires et de la compétence culture en raison de la discipline abordée dans le cadre d'une action à rayonnement intercommunal qui contribue à la mixité des publics et à la mise en exergue des valeurs sociétales et du vivre ensemble.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D31-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Approuve le principe d'un soutien financier de 5 000 € à la Compagnie Zaoum, soit 16,13% du budget du coût total du projet d'un montant de 31 000 €, pour le déploiement du projet « Sortir de la reproduction, sortir des violences - cycle de podcasts ».

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à verser une subvention de 5 000 € à la Compagnie Zaoum pour la réalisation de ce projet, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 5 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D32-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D32-DE

C240322_D32

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Le Louvre Lens, partenaire et solidaire - subvention 2022

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) contribue au développement du territoire, notamment dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville par le pilotage d'un Contrat de ville, et par le soutien et le portage de projets culturels d'intérêt communautaire.

De son côté, le Louvre-Lens souhaite développer le projet « Le Louvre Lens, partenaire et solidaire » qui se déclinent comme suit :

- Proposer aux habitants des quartiers d'accéder gratuitement à l'offre culturelle, ludique et de bien-être ou d'art-thérapie que le Musée développe sur son site ou hors-les-murs
- Porter fort des actions en faveur de la jeunesse, en particulier pour les jeunes en situation de décrochage ou de rupture avec les systèmes éducatifs ou d'insertion
- Responsabiliser et valoriser les habitants par des démarches co-construites et collaboratives, par des restitutions publiques de projets au musée et participer ainsi à l'insertion des habitants des quartiers par la mixité des publics
- Initier les habitants et les personnes ressources qui les accompagnent (éducateurs, personnels de centres sociaux, membres d'associations) à des pratiques culturelles mixtes (alliant sport, jeu, expression corporelle, etc.) professionnelles ou apporter son expertise dans l'acquisition de compétences
- Favoriser les mobilités des habitants des quartiers, en s'appuyant sur les relais existants (centres sociaux, médiathèques, centres de loisirs, associations, etc)
- Provoquer, par des propositions de médiation humaine (médiateurs, chargés de projets), la rencontre avec des habitants des quartiers pour nouer un lien différent avec le musée et combattre certains préjugés des habitants sur leur accès aux musées et au monde la culture
- Initier et former, par le biais des rendez-vous préliminaires aux actions, les encadrants de structures de terrain aux possibilités offertes par le musée, le parc, leurs contenus et les outils mis à disposition par le Louvre-Lens pour une appropriation maximale par les habitants des quartiers.

Six temps forts sont prévus dans le cadre de ce projet :

1. « Exposition Participative - La jeunesse mise en valeur au musée » du 4 décembre 2022 à mars 2023 dans le Pavillon de verre : Le thème choisi pour l'exposition questionnera la problématique de l'intime, de l'intérieur, de l'espace privé, en résonance avec les expériences des confinements récents.

2. « Organisation d'un Carnaval romain » : Dès le début de l'année 2022, le musée du Louvre-Lens proposera, en collaboration avec les habitants, partenaires et structures implantées dans les quartiers, la préparation du carnaval devant aboutir pendant la séquence d'ouverture de l'exposition « Rome. La Cité et l'Empire » en avril-mai 2022.

3. « Oeuvre participative estivale Anniversaire » : Création d'une marionnette ou d'un géant qui sera construit avec les habitants, sillonnera les quartiers de l'agglomération pour une déambulation en plusieurs temps qui aboutira finalement au musée.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D32-DE

4. « Volet d'action - Le musée dans le quartier » : Sur un rythme hebdomadaire (objectif de 30 rendez-vous en 2022), le musée et ses équipes de médiation et jardiniers, proposeront des formats d'activités artistiques, culturelles, ludiques, de bien-être, des rencontres, des rendez-vous de jardinage, de lecture, etc. au cœur de la cité 9, à toute proximité du parc et répondant aux souhaits des habitants.

5. « Volet d'actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle » : Du printemps à la fin de l'année 2022, le musée proposera 100 créneaux d'accompagnement gratuits d'1h30 dans le cadre d'une démarche de continuité éducative sur le temps extra-scolaire, visant des publics enfants, jeunes ou familiaux.

6. « Volet Santé et mieux-être » : Le musée du Louvre-Lens organise des activités mêlant découverte culturelle, naturelle et sportive, en programmant des séances de sports doux ou plus soutenus, selon les publics et leur pratique physique. Dans l'objectif de favoriser ces pratiques, l'équipe du musée proposera une série de rendez-vous, au musée ou en hors-les-murs, avec la participation de coachs ou d'intervenants sur ces questions.

L'ensemble des six volets de ce projet sera mené de janvier 2022 à fin mai 2023.

D'un montant total de 150 790 €, il répond pleinement aux orientations de la CALL et peut bénéficier d'un soutien financier de 37 697 € à double titre : il relève de la compétence de la politique de la ville et a été retenu parmi les dossiers éligibles au contrat de ville, le public cible étant issu des quartiers prioritaires, et de la compétence culture en raison de la discipline abordée dans le cadre d'une action à rayonnement intercommunal qui contribue à la mixité des publics, à la mobilité des habitants et à la mise en exergue des valeurs sociétales et du vivre ensemble.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe d'un soutien financier de 37 697 € à l'EPCC Musée du Louvre-Lens, soit 25% du budget du coût total du projet d'un montant de 150 790 €, pour le déploiement du projet « Le Louvre Lens, partenaire et solidaire ».

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à verser une subvention de 37 697 € l'EPCC Musée du Louvre-Lens pour la réalisation de ce projet, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 37 697 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D33-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D33-DE

C240322_D33

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Concerts de poche "Les quartiers en choeur !" - subvention 2022

En pilotant un Contrat de ville, et aussi en accompagnant le territoire dans la mise en œuvre de projets culturels pluridisciplinaires et diversifiés, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite contribuer au bien-être et au bien vivre ensemble de ses habitants.

De son côté, depuis 2005, l'association Les Concerts de Poche s'inscrit dans une démarche de partage et de transmission de la musique classique, du jazz et de l'opéra en grande proximité, auprès de ceux qui sont les plus éloignés de ces répertoires. Elle s'attache à créer du lien social et à transmettre ces musiques à tout type de publics, à travers des projets collectifs implantés principalement dans les campagnes et les quartiers. Il s'agit d'un dispositif itinérant et fédérateur, qui favorise une dynamique sociale et culturelle sur l'ensemble du territoire.

En 2022, l'association Les Concerts de Poche proposera un projet intitulé « Les quartiers en chœur » issu de la collaboration durable amorcée avec les services culture et politique de la ville de la CALL, les représentants de l'Etat dans les quartiers, mais aussi avec les communes de Bully-les-mines, Loos-en-Gohelle Liévin, Angres entre autres (en cours de discussion avec les communes de Grenay, Harnes, Billy-Montigny, Sains-en-Gohelle, Avion, Wingles, Fouquières-lez-Lens).

Les objectifs de ce projet se déclinent comme suit :

- Fédérer les habitants des quartiers autour d'un projet artistique ambitieux, fort d'un parcours culturel centré autour d'un temps fort pour permettre la découverte de l'écriture et la pratique musicale. Permettre ainsi aux habitants des quartiers de se familiariser avec les structures de proximité,
- Fédérer les habitants sur l'ensemble de l'agglomération en proposant un projet commun qui touche plusieurs villes du territoire, permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics tout en renforçant les liens avec les partenaires des éditions précédentes,
- Valoriser les quartiers et ses habitants à travers des actions culturelles participatives de qualité et des concerts d'artistes renommés, attirant des publics diversifiés et contribuant à la construction de l'équité territoriale. Contribuer à changer le regard sur les quartiers prioritaires et à lutter contre les stéréotypes,
- Encourager la parité et la mixité sociale, générationnelle et géographique, renforcer les liens de parentalité, les échanges entre personnes ne se rencontrant d'ordinaire jamais, via la mise en place d'ateliers musicaux interactifs et de concerts chaleureux, propices au renforcement des liens sociaux et du vivre ensemble,
- Lutter contre l'isolement et le repli sur soi des habitants, en les impliquant dans un projet collectif fédérateur. Contribuer à favoriser l'insertion sociale des habitants les plus en difficulté, en améliorant la confiance et l'estime de soi à travers des actions participatives permettant à chacun de découvrir son potentiel créateur.

Ce projet - ouvert à tous et prioritairement aux jeunes issus des quartiers prioritaires - se déclinera sous forme d'un parcours culturel composé d'ateliers de mobilisation et d'initiation à l'écriture, à la pratique du chant et à la découverte de l'univers classique. Puis à trois types d'ateliers approfondis proposant de l'écriture, de la mise en musique et du chant choral. Seront également mis en place des ateliers de création, d'interprétation et d'improvisation musicale dits « Musique en chantier ». L'ensemble de ces ateliers sera mené de septembre à décembre 2022.

Un concert de musique classique en décembre 2022, sera l'aboutissement du projet avec la restitution du travail mené lors des ateliers de la semaine de résidence en première partie.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D33-DE

Ce parcours permettra d'aller à la rencontre d'un grand nombre d'habitants des quartiers, mais aussi d'autres habitants de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, afin de favoriser les liens et la circulation des publics sur les territoires.

D'un montant total de 28 700 €, il répond pleinement aux orientations de la CALL et peut bénéficier d'un soutien financier de 3 000 € à double titre : il relève de la compétence de la politique de la ville et a été retenu parmi les dossiers éligibles au contrat de ville, le public cible étant issu des quartiers prioritaires et de la compétence culture en raison de la discipline abordée dans le cadre d'une action à rayonnement intercommunal qui contribue à la mixité des publics, à la mobilité des habitants et à la mise en exergue des valeurs sociétales et du vivre ensemble.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe d'un soutien financier de 3 000 € à l'association Les Concerts de Poche, soit 10,45 % du budget du coût total du projet d'un montant de 28 700 €, pour le déploiement du projet « Les quartiers en choeur ».

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à verser une subvention de 3 000 € à l'association Les Concerts de Poche pour la réalisation de ce projet, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D34-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D34-DE

C240322_D34

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Participation à l'opération "Vidéo Mapping Festival # 5 et 10ème anniversaire du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial"

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé conjointement par la Mission Bassin Minier et l'association les Rencontres Audiovisuelles en septembre dernier s'adresse aux collectivités, acteurs culturels, touristiques qui souhaitent faire découvrir ou redécouvrir le Bassin minier Patrimoine mondial à travers des mapping vidéo inédits dans le cadre d'une catégorie créée spécifiquement pour l'événement « Vidéo Mapping Festival #5 & 10ème anniversaire du Bassin Minier inscrit au Patrimoine Mondial ».

En 2022, le vidéo mapping festival pourrait ainsi faire étape sur le territoire de la Communauté d'agglomération. Le projet s'inscrit dans une double temporalité :

- à court terme, marquer la clôture du Printemps de l'Art déco et le début des festivités autour de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial par la valorisation mapping de la gare de Lens et de l'église Saint-Léger, et démontrer la capacité du territoire à intégrer un événement d'ampleur régionale dont le succès grandissant confirme l'intérêt pour un format qui valorise le patrimoine et séduit de plus en plus le grand public ;

- à long terme, initier un partenariat durable avec l'association les Rencontres audiovisuelles pour imaginer des mappings dans les différentes communes de la Communauté d'agglomération lors des prochaines éditions à l'appui de la grande diversité de monuments, édifices et éléments de patrimoine présents sur le territoire et mettre en place des ateliers participatifs autour du video mapping avec les habitants mêlant éducation aux images et pratique artistique. En effet, les Rencontres audiovisuelles ont notamment pour mission de sensibiliser les publics aux nouvelles formes artistiques, d'aider à décrypter et à comprendre la construction du langage audiovisuel, de soutenir la création et de mener des actions culturelles de proximité dans les territoires accueillant le Festival.

La concrétisation de cette opération en 2022 repose sur l'allocation d'une enveloppe de 60 000 € TTC comprenant :

- l'attribution d'une subvention de 48 800 € à l'association les Rencontres audiovisuelles couvrant 80 % des frais de création et de production des video mapping projetés sur la gare de Lens et sur l'église Saint-Léger (les 20 % restant étant pris en charge par la DRAC et la Région Hauts-de-France) les 27 et 28 mai prochains.
- les frais techniques et logistiques d'accueil et de diffusion (gardiennage, sécurité, signalétique pour la bonne circulation des publics).

Le budget de communication sera couvert à 100 % par l'association les Rencontres Audiovisuelles et la Mission Bassin Minier (production des supports – web, flyers, affiches). La diffusion restera à la charge du porteur de projet.

Une convention d'attribution de subvention sera établie afin de préciser les engagements de chacun dans ce cadre ainsi qu'une convention de partenariat avec la ville de Lens pour la bonne mise en œuvre de l'opération (fourniture d'électricité, coupure de l'éclairage public, etc.)

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D34-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la participation de la Communauté d'agglomération l'opération « Vidéo mapping festival #5 & 10ème anniversaire du Bassin Minier inscrit au Patrimoine Mondial » par l'allocation d'une enveloppe de 60 000 € TTC comprenant l'attribution d'un soutien financier de 48 800 € à l'association Les Rencontres Audiovisuelles.

Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 60 000 €, sont prévus au budget primitif 2022 selon les imputations suivantes :
- Budget Général/ section de fonctionnement/ ligne de crédit 8676 pour 48 800 €,
- Budget Général/ section de fonctionnement/ Ligne de crédit 3846 pour 11 200€.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D35-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D35-DE

C240322_D35

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Appel à projets « lecture pour tous » 2022

Il est rappelé qu'en octobre 2019, la CALL a signé une première convention de partenariat avec l'État relative à la mise en œuvre d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) pour la période de 2019 à 2021, convention renouvelée en décembre 2021 pour la période de 2022 à 2024.

Dans le cadre de cette politique publique, la CALL a initié en 2020 et 2021 un appel à projets répondant aux objectifs du Contrat Territoire Lecture. Cette opération s'est révélée très bénéfique pour les médiathèques et bibliothèques partie prenante.

La structuration des bibliothèques de l'agglomération en réseau de lecture publique passe par la réalisation de projets collectifs. Ces projets permettent aux professionnels du livre et de la lecture de collaborer et de conduire des actions qui touchent l'ensemble des populations du territoire.

En 2020, un premier appel à projets a permis à 13 médiathèques de se lancer dans six projets collectifs, répondant aux critères définis dans le cadre du Contrat Territoire Lecture. En 2021, un deuxième appel à projets basé sur les mêmes critères a offert à 16 médiathèques de se lancer dans trois projets collectifs.

Il est proposé de reconduire ce dispositif en 2022 sur la base du cahier des charges joint en annexe à la présente délibération.

L'AAP relatif au déroulement du Contrat Territoire Lecture implique pour la CALL de soutenir financièrement les projets qui auront été retenus par le comité de sélection et permettre aux médiathèques retenues de travailler à la réalisation de leurs projets sur le territoire de la CALL.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le cahier des charges relatif à l'AAP 2022 joint en annexe.

Autorise le lancement de l'Appel à Projets (AAP) dédié à la mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture (CTL) pour l'année 2022.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 26 000 €, sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 11503.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D36-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D36-DE

C240322_D36

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien à la manifestation culturelle " DéLIREs ensemble " des villes d' Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Grenay, Mazingarbe et Sains-en-Gohelle

Le Président rappelle que conformément à ses statuts, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) contribue au développement du territoire, notamment dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville par le pilotage d'un Contrat de ville, et par le soutien et le portage de projets culturels d'intérêt communautaire. Par ailleurs, dans le cadre de son plan « lecture pour tous », la communauté d'agglomération de Lens-Liévin s'est engagée à accompagner les évènementiels à rayonnement intercommunal favorisant l'accès de tous les publics à la lecture plaisir et contribuant à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Le salon du Livre « DéLIREs ensemble », porté par la ville de Sains-En-Gohelle en association par les villes d'Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe, contribue à mettre en valeur des chemins d'accès différents vers le livre et la lecture. En cela, ce salon participe à la mise en réseau des équipements culturels du territoire et à la poursuite des objectifs définis dans le cadre du plan de développement de la lecture publique porté par la CALL « Lecture pour tous »

Pour sa 2ème édition, le salon a accueilli, en tant qu'invitée d'honneur, l'illustratrice de renommée internationale Rebecca Dautremer qui est venue jouer son spectacle « Jacominus et moi » pour les élèves du primaire et du collège des cinq villes, suivi d'un échange avec les spectateurs ; ainsi qu'une exposition dédiée à son travail.

Le Louvre-Lens, en tant que partenaire du projet, proposera lui aussi des interventions lors de ce salon notamment en proposant des ateliers BD et encore des temps de médiation en lien avec la plasticienne du musée.

D'un montant total de 64 000 €, ce projet répond pleinement aux orientations de la CALL et peut bénéficier d'un soutien financier de 10 000 € à triple titre. Il relève en effet : de la compétence de la politique de la ville et a été retenu parmi les dossiers éligibles au contrat de ville, le public cible étant issu des quartiers prioritaires ; de la compétence culture en raison de la discipline abordée dans le cadre d'une action à rayonnement intercommunal qui contribue à la mixité des publics, à la mobilité des habitants et à la mise en exergue des valeurs sociétales et du vivre ensemble ; et de la politique mise en place depuis plusieurs années par l'agglomération dans le cadre de son plan de développement de la lecture publique.

Il est par conséquent proposé d'accorder une aide financière de 10 000 € à la ville de Sains-en-Gohelle pour l'organisation de cette opération.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D36-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Apporte son concours financier à hauteur de 10 000 €, soit 15,63 % du budget total de l'opération de 64 000 €, à la ville de Sains-en-Gohelle pour l'organisation du Salon du Livre « DéLIREs ensemble ».

Autorise le Président à signer avec la ville de Sains-en-Gohelle toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal /Fonctionnement / Ligne de crédit :11 503.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D37-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D37-DE

C240322_D37

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien à la manifestation culturelle " Salon du livre policier" de Lens

Le salon du livre policier Polarlens contribue chaque année non seulement à mettre en valeur notre territoire auprès des visiteurs extérieurs mais également à développer le goût de la lecture au sein de la population. En outre, il participe à la mise en réseau des équipements culturels du territoire.

Pour sa 26e édition, Polarlens orientera son focus sur l'univers de la cryptographie et du monde de l'espionnage.

Polar Lens entend également poursuivre le rayonnement temporel et géographique du salon en multipliant les rendez-vous tout au long de l'année (conférences, projections débat, rencontres auteurs, expositions, dictée polar, tournoi, rallye-enquête, ateliers d'écriture, ateliers de création artistique, procès historique, enregistrement d'extraits de romans policiers des auteurs conviés sur le salon, ...).

Cette manifestation est en lien avec les objectifs définis par la communauté d'agglomération dans son plan de développement de la lecture publique « Lecture pour tous ». La CALL souhaite soutenir les actions et événements à rayonnement intercommunal et de prestige comme ce salon du livre de renommée nationale qui attire lors de chaque édition plus de 6000 visiteurs.

Il est donc proposé d'accorder une aide financière de 15 000 € à la ville de Lens pour l'organisation de cette opération.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le concours financier à hauteur de 15 000 € sur un montant total de l'opération de 80 000 €, à la ville de Lens pour l'organisation du Salon du Livre Policier POLARLENS.

Autorise le Président à signer avec la ville de Lens toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 15 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal /Fonctionnement / Ligne de crédit 11503.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D38-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D38-DE

C240322_D38

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien à la manifestation culturelle "Salon régional du livre" de Liévin

Dans le cadre de son rayonnement culturel, et en lien avec les objectifs dans son plan de développement de la lecture publique « Lecture pour tous » la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite soutenir les actions et événements à rayonnement intercommunal et de prestige.

La ville de Liévin, organise du 21 au 22 janvier 2023, la 19ème édition du Salon régional du livre.

L'ambition de cette manifestation est de créer un évènement populaire autour du livre qui rassemble un panel étendu des représentants de toute la chaîne du livre, auteurs, libraires et éditeurs de la Région Hauts-de-France.

Le salon propose également une programmation d'ateliers, rencontres d'auteurs, ateliers d'écritures, de lectures et de spectacles pour tous les publics.

En cela, ce salon participe à la mise en réseau des équipements culturels du territoire et à la poursuite des objectifs définis dans le cadre du plan de développement de la lecture publique porté par la CALL « Lecture pour tous ». Il est donc proposé d'accorder une aide financière de 6 000 € à la ville de Liévin pour l'organisation de cette opération.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le concours financier à hauteur de 6 000 € sur un montant total de l'opération de 30 000 €, à la ville de Liévin pour l'organisation du Salon régional du livre.

Autorise le président à signer avec la ville de Liévin toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 6 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal /Fonctionnement / Ligne de crédit 11503.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D39-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D39-DE

C240322_D39

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Modification aux modalités de soutien aux associations sportives et à la pratique sportive

Par délibération du 4 janvier 2011, le Conseil communautaire a décidé d'engager une évolution de ses statuts dans les domaines du sport, de la culture, des réseaux numériques et de radiodiffusion de télévision.

Par délibération du 21 mars 2017 les modalités de soutien aux associations sportives et à la pratique sportive ont été définies.

Les modalités sont réparties autour de deux axes :
Axe 1 : Promouvoir et valoriser le territoire par le sport
Axe 2 : Favoriser la pratique de l'activité physique et sportive pour tous.

L'axe 1 permet à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin « d'organiser et de soutenir des événements sportifs exceptionnels » à savoir les manifestations d'envergure faisant preuve d'un large partenariat de niveau régional voire national ou international et comportant une part importante des inscriptions des participants au-delà des frontières administratives du département du Pas-de-Calais et dont l'impact est relayé par une forte action de communication locale et régionale qui fait la promotion de la CALL et ayant un impact sur l'économie touristique locale.

Il est nécessaire de cadrer plus précisément les conditions de soutien financier des manifestations sportives associatives précisant :
- Les bénéficiaires,
- L'éligibilité et le montant applicable,
- La procédure administrative de dépôt des demandes.

Le règlement détaillé est annexé à la présente délibération. Ce dernier entrera en vigueur dès que la présente délibération sera rendue exécutoire. Il sera alors mis en ligne sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération et transmis aux associations sollicitant de manière récurrente le soutien financier de l'intercommunalité.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le règlement relatif au soutien financier des manifestations sportives associatives.

Autorise la mise en application du présent règlement dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D40-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D40-DE

C240322_D40

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Encouragement à la pratique sportive de la jeunesse: Versement de l'aide pass'sports pour la saison 2021-2022

Conformément aux termes de la délibération du 21 mars 2017 relative aux modalités de soutien aux associations sportives et à la pratique sportive (compétence facultative), la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé de favoriser l'accessibilité à la pratique sportive par la mise en place d'un pass'sport à destination des jeunes sportifs.

La cinquième édition du coupon sport a permis à 9 372 jeunes (chiffre arrêté au 3 mars 2022) de bénéficier d'une participation de 30 € à leur adhésion à un club sportif du territoire affilié à une Fédération et ayant souhaité faire partie du dispositif des Pass'sports. Les montants seront ensuite versés aux clubs au prorata du nombre de pass'sports déposés.

Les modalités d'octroi d'un pass'sport sont :

- Etre domicilié dans l'une des 36 communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,
- Etre âgé de moins de 18 ans jusqu'au 1er janvier 2022,
- Sans condition de ressources,
- Etre inscrit dans une structure sportive ayant son siège social sur le territoire de la CALL, affiliée à une fédération sportive française reconnue par le ministère en charge des sports. Les associations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL, etc) ne sont pas concernées.

Il est proposé de procéder au premier versement de l'aide Pass'sports aux associations du territoire engagées dans le dispositif. L'état récapitulatif des pass sports instruits à la date du 3 mars 2022 est joint en annexe,

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la prise en charge des 9 372 pass sports instruits soit la somme de 281 160 € au 3 mars 2022.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à la prise en charge des Pass'sports

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 281 160 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation Budget principal/Fonctionnement/ ligne 4079

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D41-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D41-DE

C240322_D41

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien financier à la 28ème édition du Meeting International de Liévin

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite encourager et soutenir l'organisation de manifestations sportives d'envergure et de prestige contribuant au rayonnement du territoire, au développement économique et à la valorisation des équipements sportifs.

La Ligue Hauts-de-France d'Athlétisme a organisé le 17 février 2022 la 28ème édition du Meeting International de Liévin au sein de l'Aréna stade couvert. Grâce à la participation d'athlètes de renom et à des records d'exception, le meeting international d'athlétisme de Liévin a été classé premier au rang mondial des meetings indoor en 2021 et intègre le calendrier du circuit World Gold Tour.

Le calendrier du circuit World Gold Tour a débuté le 28 janvier 2022 en Allemagne, puis aux USA les 29 janvier et 13 février, à Liévin le 17 février, en Grande Bretagne le 19 février, en Pologne le 22 février et enfin en Espagne le 2 mars 2022.

Le meeting international de Liévin offre un fabuleux spectacle de sport aux 5 000 spectateurs présents mais également grâce à la retransmission télévisuelle à un public bien plus large. Le meeting d'athlétisme de Liévin est également le projet phare de l'animation sportive de l'Aréna stade couvert.

Aussi, afin de rester à minima dans le top 3 mondial, il est nécessaire de satisfaire pleinement les exigences qualitatives et quantitatives des instances internationales, la Ligue Hauts-de-France d'athlétisme sollicite un soutien financier de 165 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 165 000 €, soit 22,40 % du montant total de l'événement, à la ligue Hauts-de-France d'Athlétisme dans le cadre de l'organisation de la 28ème édition du meeting international de Liévin.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 165 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation :Budget Général/Fonctionnement/585.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D42-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D42-DE

C240322_D42

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien financier à la Mission Bassin Minier pour l'édition 2022 du Trail des pyramides noires

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite encourager et soutenir l'organisation de manifestations sportives d'envergure et de prestige contribuant au rayonnement du territoire, au développement économique et à la valorisation des ses équipements ou sites de pratiques sportives.

Par courrier en date du 7 décembre 2021, la Mission Bassin Minier a sollicité la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour participer financièrement et techniquement à l'édition 2022 du Trail des pyramides noires qui aura lieu le 21 mai 2022.

Depuis 2014, le Trail des Pyramides Noires est l'événement fédérateur sur le territoire des trois agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Il participe de l'appropriation de la chaîne des Parcs, en offrant un parcours qui valorise de nombreux sites.

Il est la vitrine du potentiel significatif des territoires du Bassin Minier pour la pratique du trail. Ce sport de nature permet la découverte de proximité des éléments environnementaux, culturels et patrimoniaux tout en contribuant à une stratégie globale de sport-santé.

En 2022, pour marquer les 10 ans de l'inscription du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'UNESCO, le trail des pyramides noires proposera i, parcours avec la distance mythique des 100 miles (160km) qui vient s'ajouter aux quatre distances existantes (110, 55, 35 et 22km). Luca Papi, ultra trailer de renommée internationale sera le parrain du 100 miles.

Le trail des pyramides noires dispose également d'un village d'arrivée positionné sur le site du 9/9bis à Oignies composé de stands partenaires dans lesquels il convient de mettre en place une animation de préférence autour du sport santé et de faire la promotion des activités propres à chaque territoire.

Dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 du Trail des Pyramides Noire, la Mission Bassin Minier sollicite une subvention à hauteur de 5 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 5 000 € à la Mission Bassin Minier, soit 4,76 % du montant total de l'opération, dans le cadre de l'édition 2022 du Trail des Pyramides Noires.

Autorise une dépense de 1 000 € pour assurer une animation dans le stand CALL du village d'arrivée.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D42-DE

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 5 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : budget principal/Fonctionnement/Ligne 585.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 1 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : budget principal/Fonctionnement/Ligne 3846.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D43-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D43-DE

C240322_D43

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Soutien financier à la Mission Bassin Minier pour l'organisation du Raid Bassin Minier

La Communauté d'Agglomération souhaite encourager et soutenir l'organisation de manifestations sportives d'envergure et de prestige contribuant au rayonnement du territoire, au développement économique et à la valorisation des équipements et sites de pratique sportive.

La Mission Bassin Minier par courrier en date du 7 décembre 2021 sollicite le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dans le cadre de l'organisation du Raid Bassin Minier.

La Mission Bassin Minier a initié depuis 2006 une réflexion puis une stratégie autour des sports de nature comme levier d'attractivité et de rayonnement des territoires du Bassin Minier. Dans ce cadre, elle organise des événements sportifs d'envergure permettant de tester des sites de pratiques et d'accompagner la reconversion des sites. Les événements sportifs portés par la Mission Bassin Minier dont le Raid Bassin Minier sont de véritables vecteurs d'images du territoire et concourent amplement à la promotion de la valeur patrimoniale. 2022 sera l'année des 10 ans du classement du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour fêter cet anniversaire, le Raid Bassin Minier fera son grand retour (dernière édition en 2015). Unique événement à mettre en scène le Bassin Minier dans son intégralité.Le Raid Bassin Minier, par l'étendue de son terrain d'action et la diversité de ces épreuves permet la découverte d'un nombre important de sites. Il combine les richesses du territoire à la fois patrimoniales, culturelles, historiques, gastronomiques et environnementales dans une épreuve qui mise plutôt sur la stratégie que sur la vitesse.

Ainsi 110 équipes de 3 personnes viendront au moyen de déplacements variés : VTT, Trail, roller, kayak, .. s'affronter dans cette course d'orientation à grande échelle.

A ce titre, la Mission Bassin Minier sollicite le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à hauteur de 3 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 3 000 € à la Mission Bassin Minier dans le cadre de l'organisation du Raid Bassin Minier, soit 5,12% du montant total de l'opération.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation :Budget principal/Fonctionnement/Ligne 585.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D44-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D44-DE

C240322_D44

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Création de parcours de trail sur la chaine des parcs

Dans le cadre du positionnement du territoire en destination sports de nature, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a missionné en 2020 la société Yoomigo afin d'étudier les potentialités du territoire pour le développement de la pratique du trail.

Après plusieurs repérages de terrain, Yoomigo a produit en juin 2021 un rapport technique spécifiant que le territoire de l'agglo était propice à la création d'une station de trail basée sur les deux pans importants de son histoire : l'héritage de la Première Guerre mondiale et l'épopée minière mais également pour la diversité de ces paysages offrant un terrain de jeu surprenant. Par ailleurs, la création des parcours de trail sur la chaîne des parcs concourent à son animation et à sa promotion.

Yoomigo propose que la station trail de l'agglo à l'image des stations de ski soit dotée de 250 km de parcours aux difficultés multiples (vert, rouge, noire), aux technicités variées (le kilomètre chronométré, la verticale, le run and bike, …) et distances différentes (à partir de 8 km jusqu'à 80km) au départ de cinq sites :

- Le parc Marcel Cabbidu à Wingles,
- L'aréna Terril Trail de Noyelles,
- L'aréna stade couvert de Liévin,
- La Base 11/19 à Loos-en-Gohelle,
- Le musée 14-18 à Souchez.

Le rapport technique et le plan de balisage ont été envoyés aux 23 communes (20 CALL et 3 CABBALR) traversées par l'offre de parcours pour avis. Il n'y a eu aucun retour négatif. Le gestionnaire Eden 62 a également été interrogé et approuve le balisage des parcours sur la majeure partie des sites concernés (Parc marcel Cabiddu, Terril du pinchonvalles) hormis le Terril 83 de Fouquières.

A l'image des sentiers de randonnée, le balisage des parcours de trail est composé d'un poteau bois et d'une plaque de 9cmX9cm. Il n'y aura pas de sur-balisage les poteaux bois seront posés lorsqu'aucune autre solution n'est possible et l'entretien des sentiers de randonnée a permis de rendre plus lisibles et homogènes les circuits.
Lorsque les parcours seront matérialisés ils seront inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.

Pour pouvoir désormais procéder au balisage par sites de départ, il convient de conventionner avec les communes concernées à savoir : Lens, Loos-en-Gohelle, Grenay, Ablain-Saint-Nazaire, Souchez, Givenchy-en-Gohelle, Carency, Bouvigny-Boyeffles, Aix-Noulette, Servins, Gouy-Servins, Harnes, Fourquières-Lez-Lens, Noyelles-Sous-Lens, Liévin, Avion, Eleu-Dit-Leauwette, Wingles, Hulluch et Bénifonatine. Ainsi qu'avec les communes de Hersin-Coupigny, Fresnicourt le Dolmen et Verdrel, la CABBALR et Eden 62.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D44-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la signature des conventions avec les communes concernées, avec la CABBALR et Eden 62 pour le balisage de parcours de trail.

Autorise le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D45-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D45-DE

C240322_D45

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Adhésion 2022 au Club Olympe

Depuis sa création en 1978, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais représente le sport olympique sur le territoire. Structure déconcentrée du Comité National Olympique et Sportif Français, le CDOS est également le référent Paris 2024 pour le Département du Pas-de-Calais.

Afin d'aider les collectivités labellisées « Terre de jeux 2024 » à mettre en œuvre leurs actions dans les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques, le CDOS a créé le club olympe.

Ce club offre, entre autres, à ses adhérents des informations et un accompagnement sur les différents dispositifs existants ou les appels à projets, met à disposition des supports de communication divers (expositions, roll-up, bannières, ….) et des supports pédagogiques à destination des scolaires, des associations sportives ou du grand public.

La CALL a déjà adhéré en 2021 au club olympe ce qui lui a permis d'être informée des différents appels à projets en lien avec le sport, des différentes offres de formation gratuites transmises aux 245 clubs de sport. Le CDOS était également présent aux côtés de la CALL dans différentes manifestations sportives.

Dans la continuité des actions réalisées en 2021, le CDOS, au travers du club Olympe, accompagnera la CALL en 2022 dans l'organisation d'une visite faisant la promotion des 6 centres de préparation des jeux sur le territoire, mettra à disposition une exposition intitulée « 14-18, le sport sort des tranchées » pouvant être proposée aux communes.

Le coût de l'adhésion au club olympe est de 1 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'adhésion au club olympe pour un montant de 1 000 €.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 1 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget général/fonctionnement/ligne de crédit 1205.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D46-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D46-DE

C240322_D46

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Projets de développement économique en QPV 2022
Accompagnement financier

Dans le cadre de ses compétence conjointes dans les domaines du développement économique et de la politique de la ville, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin contribue à la mise en œuvre de diverses actions en faveur du développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs prioritaires des communes inscrites en Politique de la Ville.

La Communauté d'Agglomération a ainsi été sollicitée par :

- L'association « Emergences 62 » d'une demande de participation au titre de ces actions de l'année 2022. Cette association a pour objet de favoriser l'émergence de projets d'Économie Sociale et Solidaire et d'insertion par l'économique pour des publics en précarité, notamment en QPV. Afin que l'association poursuive ses actions sur le territoire, la Communauté d'agglomération souhaite soutenir son activité par l'attribution d'une subvention de 7 876 € (représentant 25 % du coût prévisionnel).

- Le groupement d'intérêt public (GIP) Pas-de-Calais Actif pour la reconduction du dispositif Cap Quartier dans les quartiers Politique de la Ville. Ce dispositif permet, via l'attribution d'une prime à la création/reprises d'entreprise, de mobiliser les ressources financières nécessaires pour viabiliser les projets d'entreprise tout en redynamisant économiquement les quartiers ciblés. Il est proposé d'accompagner le renouvellement de ce dispositif sur le territoire à hauteur de 5 500 € (soit 50 % de son coût prévisionnel).

- Le CFP Sainte Barbe Apprentis d'Auteuil qui souhaite promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes en menant des actions de sensibilisation et d'orientation en QPV visant à développer la part des femmes dans des métiers techniques comme le BTP et le secteur industriel. (30 % des emplois dans l'industrie sont occupés par des femmes). Le centre de formation professionnelle sollicite 5 000 € pour développer cette action sur le territoire (soit 2,6 % du coût prévisionnel).

- L'association « La cravate solidaire » optimise les chances de réussite à l'entretien d'embauche de personne en insertion/réinsertion. Elle accompagne et coache ainsi des personnes éloignées de l'emploi dans leur recherche en travaillant sur l'estime de soi, et les codes liés aux différentes étapes et outils utilisés durant cette recherche.Il est proposé d'accompagner cette action à hauteur de 5 000 € (6,45 % du coût prévisionnel).

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve, afin de soutenir les projets en faveur du développement économique et de l'emploi dans les QPV, le versement des subventions suivantes :

- 7 876 € à l'association « Emergences 62 »,
- 5 500 € au GIP Pas-de-Calais Actif,
- 5 000 € au CFP Sainte barbe Apprentis d'Auteuil,
- 5 000 € à l'association la Cravate Solidaire.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D46-DE

Autorise le Président à signer les conventions d'exécution annexées, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires d'un montant global de 23 376 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/ligne de crédit n° 10137.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D47-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D47-DE

C240322_D47

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Mission Locale de l'agglomération de Lens-Liévin : subvention 2022

En référence à l'article L5314-2 du code du travail et au Protocole 2005 des Missions Locales, l'Association a pour objet principal de remplir une mission publique pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Aujourd'hui les jeunes font partie des personnes les plus touchées sur le marché du travail perturbé par la crise sanitaire. Certains n'ont pas pu achever leurs formations, d'autres arrivent sur un marché du travail durement frappé par la crise économique et sociale.

Face à cette situation, la Mission Locale se mobilise pour répondre encore mieux aux besoins des jeunes habitants de la CALL. Présente sur l'ensemble du territoire, elle soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité. Ainsi son accompagnement socio-professionnel porte sur la personne dans sa globalité en s'appuyant sur ses ressources et ses compétences visant l'autonomie des jeunes.

Sur le volet professionnel, cet accompagnement répond à la nécessité de sécuriser des trajectoires passant par la prévention de la dégradation des compétences, l'amélioration des mobilités et le développement de l'employabilité.

Afin de mener à bien ces actions en faveur de la jeunesse de l'Agglomération, une participation à hauteur de 591 399 euros (subvention représentant 11,19 % du budget prévisionnel de la structure) est sollicitée pour l'année 2022.

Considérant l'intérêt des actions de la Mission Locale pour le territoire, il est proposé qu'une convention d'objectifs soit signée entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Mission Locale.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération accorderait son soutien selon des modalités définies dans cette convention à hauteur de 591 399 euros.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'accorder au titre de l'année 2022 une subvention à la Mission Locale s'élevant à 591 399 €.

Autorise le Président à signer la convention d'objectifs susvisée et à procéder aux opérations comptables correspondantes.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2022 sur l'imputation suivante : budget Principal/ Fonctionnement/ ligne de crédit 324.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D47-DE

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D48-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D48-DE

C240322_D48

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Maison de l'Emploi du bassin de Lens-Liévin/Hénin-Carvin : subvention 2022

Fondée en 2006 par les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, la Maison de l'Emploi du bassin de Lens-Liévin/Hénin-Carvin a pour vocation de contribuer aux initiatives publiques et privées en faveur de l'emploi sur le territoire. Ainsi elle poursuit en 2022 le développement de ses actions engagées en 2021. Elles sont ciblées autour de trois axes stratégiques, à savoir :

1. L'anticipation des mutations économiques,
2. Le développement de l'Emploi Local,
3. L'orientation et l'Information Métiers.

Elle sollicite pour mener à bien ces actions une participation à hauteur de 78 000 euros (subvention représentant 17,14 % du budget prévisionnel de la structure).

Considérant que la Maison de l'Emploi exécute des missions sur le territoire de l'agglomération répondant aux besoins des habitants concernés, il est proposé qu'une convention d'objectifs soit signée entre la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et la Maison de l'Emploi. Dans ce cadre et à ce titre, la Communauté d'Agglomération accorderait son soutien à hauteur de 78 000 euros au titre de 2022.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

60 « pour »

0 « contre »

23 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Julien VOULIOT
(Membre de la structure)

(Groupe Communiste et Républicain "abstention")

Décide de subventionner à hauteur de 78 000 euros la Maison de l'Emploi du Bassin de Lens-Liévin/Hénin-Carvin pour 2022.

Autorise le Président à signer la convention d'objectifs susvisée et à procéder aux opérations comptables correspondantes.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 78 000 € sont prévus au budget 2022 Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 1655.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D49-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D49-DE

C240322_D49

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) - subvention 2022

Le PLIE de Lens-Liévin accompagne les demandeurs d'emplois sous différentes formes (suivi des parcours, insertion par l'activité économique, lutte contre les freins à l'emploi) en leur proposant un accompagnement individualisé et renforcé. Cet accompagnement est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable. Pour ce faire, le PLIE dispose d'une connaissance fine des personnes accompagnées et se trouve le mieux à même pour répondre aux besoins des entreprises.

Il réalise pour mémoire, également diverses autres missions répondant aux enjeux du territoire telles que :

• Apporter son ingénierie pour la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics,

• Venir en appui et accompagnement des collectivités en matière d'insertion sociale et professionnelle,

• Conseiller et accompagner les entreprises en matière de recrutement du public en insertion.

Pour effectuer l'ensemble de ces actions, le PLIE mobilise les financements de l'Etat, du Conseil Régional Hauts-de-France, du Conseil Départemental du Pas de Calais et des collectivités locales.

Il est proposé que la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin accorde son soutien (selon les modalités définies dans cette convention d'objectifs) à hauteur de 335 066 € (subvention représentant 18,18 % du budget prévisionnel de la structure) pour l'année 2022.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de subventionner à hauteur de 335 066 € le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération de Lens-Liévin au titre de l'année 2022.

Autorise le Président à signer les documents et toutes pièces afférentes au PLIE de Lens-Liévin.

Autorise le Président à procéder aux opérations comptables correspondantes.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 325.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D50-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D50-DE

C240322_D50

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Ecole de la 2ème Chance de l'Artois : subvention 2022

Depuis 2009, la Communauté d'agglomération soutient financièrement l'initiative de l'association École de la 2ème Chance de l'Artois afin de répondre aux besoins de formation de jeunes de 18 à 26 ans, sortis sans qualification du système scolaire et ne relevant plus de l'Éducation Nationale.

Cette nécessité d'accompagner les habitants dans leurs formations afin de leur permettre de bénéficier des emplois créés par les entreprises de notre agglomération, est un axe essentiel du projet de territoire. Ainsi en 2021, 165 jeunes ont été accueillis dans le dispositif avec une moyenne d'âge de 20,1 ans et une répartition 55 % d'hommes et 45 % de femmes.

L'École de la 2ème Chance de l'Artois développe également son partenariat avec le tissu économique local. Au 31 décembre 2021, l'école animait un réseau de partenaires de 2490 entreprises.

Les parcours spécialisés se développent dans quatre domaines : la logistique, la pâtisserie, la grande distribution et le bâtiment.

Elle sollicite donc au titre de l'année 2022 le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à hauteur de 24 000 euros (représentant 2,40 % de leur budget prévisionnel 2022) dans le cadre d'une convention financière.

Considérant l'intérêt pour le territoire de l'Agglomération de Lens-Liévin des actions de l'École de la 2ème Chance d'Artois visant l'intégration professionnelle et sociale durable d'un public sorti du système éducatif sans qualification par une formation adaptée et innovante, il est proposé qu'une convention financière soit signée, et d'accorder au titre de l'année 2022, une subvention de 24 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 08/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

60 « pour »

0 « contre »

24 « abstention »

(Groupe Communiste et Républicain "abstention")

Approuve d'accorder pour l'année 2022 à l'association Ecole de la 2ème Chance de l'Artois sise rue Joseph Marie Jacquard à Liévin une subvention de 24 000 €.

Autorise le Président à signer la convention d'objectifs susvisée et procéder aux opérations comptables correspondantes.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 24 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Fonctionnement/ Action Économique / Ligne de crédit n° 3574.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D50-DE

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D51-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D51-DE

C240322_D51

RESSOURCES ET MOYENS

****

Marché d'opérateurs de télécommunications : Autorisation de signer les marchés - Affaire 22S0024

Dans le cadre du renouvellement du marché télécom il y a lieu de remettre en concurrence les fournisseurs d'accès internet, de téléphonie fixe et de téléphonie mobile.

L'actuel marché arrivant à son terme en septembre 2022, il s'avère nécessaire de le relancer.

La consultation est passée par procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles R2124-2 alinéa 1er, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique et sera allotie sous la forme suivante :

Lot 1 : Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire pour les services de téléphonie fixe, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique, sans minimum et avec un maximum fixé à 25 000,00 € H.T.

Lot 2 : Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire pour les services de téléphonie mobile, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique, sans minimum et avec un maximum fixé à 180 000,00 € H.T.

Lot 3 : Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire pour l'accès à internet à débit non garanti, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique, sans minimum et avec un maximum fixé à 5 000,00 € H.T.

Lot 4 : Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire pour le réseau d'interconnexion et l'accès internet à débit garanti, de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande Publique, sans minimum et avec un maximum fixé à 500 000,00 € H.T.

L'accord cadre est conclu pour une durée de deux ans, il sera reconductible tacitement une fois pour une durée de deux ans, soit une durée maximale de 4 ans.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président ou l'élu délégué à signer les marchés et les pièces afférentes, conformément à la décision rendue par la Commission d'Appel d'offres, avec les attributaires.

Précise que les dépenses seront imputées sur les lignes de crédits afférentes aux frais de télécommunications sur les différents budgets, les crédits nécessaires sont prévus au budget 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D52-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D52-DE

C240322_D52

RESSOURCES ET MOYENS

****

Inscription à la première rencontre du Club pour la promotion de la valorisation énergétique des déchets ménagers

La 1ère rencontre du Club pour la promotion de la valorisation énergétique des déchets ménagers s'est tenue le 8 mars 2022 au Cercle de l'Union Interalliée à Paris.

Au cours de cet échange d'une durée de 2 heures, une définition des futurs contours de ce club et un traçage des perspectives d'un programme de travail ont été réalisés.

Dans le cadre de la participation d'élus et de techniciens, il est proposé de prendre en charge les frais réels inhérents à la participation des élus et techniciens concernés conformément à l'arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements de personnels civils de l'Etat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise un ou des élu(s) représentant la collectivité, accompagné(s) d'un ou plusieurs technicien(s) à participer à cet évènement.

Décide de prendre en charge les frais inhérents à ce déplacement selon les conditions indiquées ci-dessus.

Précise que le montant de la dépense sera prélevé au budget général, lignes de crédit 305 et 306.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D53-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D53-DE

C240322_D53

RESSOURCES ET MOYENS

****

Elections professionnelles du mois de décembre 2022

CONTEXTE

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique modifie les instances du dialogue social et plus particulièrement le Comité Technique (CT) et le Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), appelés à fusionner pour devenir une instance unique dénommée le Comité Social Territorial (CST).

Ainsi, lorsque l'effectif global des agents d'une collectivité ou d'un établissement public **est au moins égal à cinquante agents**, un comité social territorial (CST) doit être obligatoirement créé. L'effectif à prendre en compte est celui au **1er janvier 2022.**

Le nouvel article 33-2 de la loi n° 84-53 définit également les grands principes relatifs à la composition, au fonctionnement et au mode de désignation des membres du comité social.
Les comités sociaux territoriaux comprendront des représentants de l'établissement public et des représentants du personnel. Les représentants du personnel siégeant au sein des formations spécialisées seront désignés par les organisations syndicales soit proportionnellement au nombre de voix obtenues aux élections du ou des comités sociaux territoriaux, soit après une consultation du personnel.

Le nombre des représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée de site ou de service est fixé entre quatre et six lorsque cet effectif est au moins égal à deux cents et inférieur à mille.

Vu :

- Vu les articles L 211-1 et L 211-4 du code général de la fonction publique **,**

Le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, reprenant dans son préambule les références réglementaires (codes, lois, ordonnances, décrets, avis du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et du Conseil national d'évaluation des normes),

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 22 mars 2022,

Considérant :

le décret précité pris en application de l'article 4 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui prévoit la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, à l'issue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique, au sein d'une nouvelle instance dénommée comité social territorial (CST),

- la tenue des élections professionnelles le 8 décembre 2022, sous réserve de confirmation par arrêté ministériel,
- la nécessité de délibérer six mois avant lesdites élections, en vue de déterminer le nombre de représentants du personnel, après consultation des organisations syndicales représentées dans les instances (article 30 du décret précité),
- l'état des effectifs à la CALL au 1er janvier 2022 : 247 agents, soit 110 hommes (45 % des effectifs) et 137 femmes (55 % des effectifs),

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D53-DE

- le seuil fixé pour déterminer le nombre de représentants du personnel au CST, à savoir quatre à six représentants lorsque l'effectif est supérieur ou égal à deux cents et inférieur à mille (article 4 du décret précité),
- le recueil de l'avis des organisations syndicales siégeant au comité technique du personnel communautaire, lors de la séance du 22 mars 2022,
- la proposition faite de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel, avec un nombre égal de représentants suppléants,
- le souhait de maintenir un nombre égal de représentants du personnel et de représentants de la collectivité, et de maintenir un paritarisme de fonctionnement, à savoir que l'avis du CST sera réputé avoir été donné, après le recueil de l'avis des deux collèges,
- que le scrutin du CST sera organisé à l'urne et qu'il n'est donc pas nécessaire de délibérer pour préciser les conditions d'organisation d'un vote par voie électronique,
- la création au sein du CST, d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et conditions de travail, obligatoire à partir d'un seuil d'effectifs fixé à 200 agents,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel au CST, avec un nombre égal de représentants suppléants.

Décide d'une part, le maintien du paritarisme numérique, en fixant le nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel et, d'autre part, le maintien du paritarisme de fonctionnement, par le recueil de l'avis des représentants du personnel au même titre que celui des représentants de la collectivité.

Prend acte que l'élection du CST se déroulera à l'urne le 8 décembre 2022 (sous réserve de confirmation de cette date), sous la forme d'un scrutin de listes présentées par les organisations syndicales, la désignation des membres titulaires du CST étant faite à la proportionnelle, avec attribution des restes à la plus forte moyenne.

Prend acte de l'institution au sein du CST, d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D54-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D54-DE

C240322_D54

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste de chargé de projet de création graphique

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. Dans ce contexte, la direction de la communication propose et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle valorisant l'action de la collectivité dans l'exercice de ses missions et permettant de renforcer la connaissance de l'institution auprès de ses publics.

Le poste de « Chargé de projet de création graphique », qui relèvera de la direction de la Communication, assurera un accompagnement spécialisé en matière de technique graphique afin de compléter le panel des moyens déjà développés par l'équipe en place.

Le chargé de projet de création graphique exercera dans toutes les missions décrites ci-après :

- Concevoir et réaliser des supports pour l'édition (dépliants, brochures, affiches, kakémonos, ouvrages et publications périodiques, encarts promotionnels,revues…),
- Contrôler la bonne utilisation de la charte graphique et son respect quand elle est déclinée,
- Créer des identités visuelles complètes,
- Créer, actualiser et gérer une banque d'images,
- Identifier et suivre des prestataires externes (graphiste, maquettiste, …),
- Scénariser l'information et proposer un support adapté à la cible.

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires ou contractuels qui justifieront d'une expérience significative dans le domaine de compétences et/ou d'un diplôme dans le domaine de compétences.

Un diplôme en édition ou en graphisme d'une école ou d'un institut d'arts appliqués, une expérience professionnelle dans le secteur public ou privé sur ce type de poste ou en qualité d'infographiste/ concepteur graphiste ou maquettiste PAO sont souhaités, ainsi que des connaissances en droit de l'image, droit de la communication.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade de rédacteur ou du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D54-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi de chargé de projet de création graphique pour la direction communication conditions énoncées ci -dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D55-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D55-DE

C240322_D55

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un emploi de chargé de la commande publique pour le service de la commande publique

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité. La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services support pour répondre aux enjeux posés.

Dans ce cadre, il est proposé aujourd'hui de créer plus spécifiquement le poste de chargé de la commande publique, relevant du Chef de service de la commande publique, au sein de la direction juridique dont les principales missions seront :

- En amont de la procédure : échanges avec le service demandeur sur l'expression du besoin ; contrôle, vérification….
- Accompagnement des services opérationnels et/ou des communes dans le suivi des procédures complexes
- Gestion des procédures : rédaction des pièces… Le concours de l'agent peut également être sollicité dans le cadre du suivi des contentieux qui concernent les contrats de la commande publique.
- Coordination des groupements de commandes

…

Les candidats devront disposer des pré -requis suivants :

- Maîtrise de la législation en matière de commande publique,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités,
- Maîtrise de la gestion en mode projet.
- Niveau de diplôme attendu : Bac + 3 / Bac + 5 spécialisé en droit des contrats publics ou en droit public des affaires avec, a minima, une première expérience concluante OU expérience significative dans un poste de même nature si le candidat dispose de bases juridiques solides.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière B, (administrative), sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade de rédacteur territorial, ou sur la filière C (administrative), sa rémunération sera alors calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste pourra être ouvert aux contractuels disposant des titres et ou diplômes requis dans le domaine de compétence, dans le cadre d'un contrat de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D55-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide la création de l'emploi à temps complet de chargé de la commande publique, sur le grade de rédacteur territorial ou cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D56-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D56-DE

C240322_D56

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste de collaborateur de cabinet

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L333-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L333-2 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Le Collaborateur de Cabinet accompagne le Président et les Elu(e)s dans l'exercice quotidien de leurs mandats. Sous l'autorité du directeur de cabinet, le collaborateur de cabinet occupe les fonctions de Conseiller technique et politique. Il participe à la conduite stratégique du projet intercommunal en collaboration avec les élus et les services. Il assure le suivi de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'exécutif ; et s'avère être un des relais permanent sur ces thématiques entre élus, administration, partenaires et particuliers.

L'effectif maximum des collaborateurs de cabinet pour un Président d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) employant plus de 200 agents est fixé à 2 agents. Un tel recrutement ne peut intervenir en l'absence de crédits disponibles aux chapitres et articles correspondants, l'inscription des crédits ainsi affectés doit donc être soumise à la décision de l'organe délibérant.

Au sein du cabinet du Président et sous la responsabilité directe du directeur de cabinet, le collaborateur sera en en charge de suivre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'exécutif, être un des relais permanent sur les thématiques des délégations dévolues aux membres de l'exécutif entre les élus et l'administration., produire des supports d'aide à la décision, rédiger des notes, comptes rendus, courriers, discours et argumentaires, représenter le Cabinet du Président lors de réunions techniques, commissions, ...

Un intérêt pour l'action publique et les problématiques en rapport avec les délégations précitées, un intérêt pour la chose publique et pour le travail dans une collectivité territoriale, avec les élus, les professionnels, les usagers, ainsi que de l'autonomie, de la réactivité, un sens aigu de l'organisation et une capacité à mener à terme un projet, enfin discrétion, sérieux, rigueur, disponibilité, et de très bonnes qualités rédactionnelles, relationnelles et de communication seront exigés pour ce poste.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire par voie de détachement ou contractuel recruté sur la filière A administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D56-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer un poste non permanent à temps complet de Collaborateur de cabinet en application des dispositions du décret n°87-1004 du 16 décembre 1987.

Inscrit les crédits nécessaires aux chapitres et articles budgétaires correspondant au budget de la Communauté d'Agglomération

Le montant des dépenses sera prélevé au budget général.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D57-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D57-DE

C240322_D57

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste d'instructeur droit des sols

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu la délibération du 1er juin 2015,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économiques d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Suite à la délibération établie le 1er juin 2015 concernant l'instruction des actes d'urbanisme dans le cadre du schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, il avait été évoqué la création d'un service mutualisé.

Il est rappelé que le service commun de l'ADS est chargé de l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le maire de sa décision.

Ainsi, le maire est pleinement responsable, dès la transmission des dossiers au service instructeur, et, il est seul signataire de la décision finale, la création du service commun de l'ADS et la signature de la convention de mise à disposition n'ayant ni pour objet ni pour effet, de modifier les règles de compétence et de responsabilité fixées par le Code de l'Urbanisme. Les actes et décisions instruits par le service ADS demeurent délivrés par le maire au nom de la commune.

Le recrutement d'un instructeur supplémentaire complétant l'équipe en place permettra de faire face à l'accroissement du nombre d'actes d'urbanisme traités, lié notamment à l'adhésion de nouvelles communes et d'améliorer encore le service rendu auprès des collectivités, de réduire le délai de réponse, et d'accompagner au mieux les communes adhérentes en leur apportant proximité, conseils juridiques et assistance technique.

L'instructeur des autorisations du droit des sols relèvera de la responsable du service Droit des sols et en lien direct avec les maires signataires de la convention-cadre au sein du service mutualisé ADS, l'instructeur du droit des sols sera chargé de veiller au bon fonctionnement du service en travaillant sur les volets : instruction/conseil aux collectivités.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D57-DE

Des connaissances du fonctionnement des collectivité publiques, en droit de l'urbanisme et des notions en droits connexes (droit construction, droit civil, droit de l'environnement et droit administratif général) terminologie des bâtiments/voirie/réseaux divers/cadastre, ainsi que savoir lire et analyser des documents graphiques et différents types de plans seront des capacités requises pour ce poste.

Les candidats devront également démontrer des capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, être autonome et respecter les procédures et des délais réglementaires.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière B administrative ou technique ou, selon l'expérience du candidat sur la filière C administrative. Sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, techniciens territoriaux ou adjoints administratifs territoriaux.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi d'instructeur droit des sols dans les conditions énoncées ci- dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D58-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D58-DE

C240322_D58

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste de responsable du service développement social

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 22 mars 2022,

Dans le cadre du projet de territoire, la cohésion sociale innerve l'ensemble des politiques communautaires mises en œuvre. La mutation du territoire doit s'accompagner de sa transformation sociale, la cohésion sociale, dans son approche intégrée et transversale est fondamentale.

La cohésion sociale dans le projet politique de la nouvelle gouvernance est un enjeu majeur pour la transformation sociale du territoire communautaire.

Cette proposition de création de poste fait suite à l'évolution du service politique de la ville au sein de la direction cohésion sociale. Elle met en avant les contours du futur projet de service en corrélation avec la stratégie politique communautaire ambitieuse en matière de développement social à la fois centrée sur l'intérêt général et attentive aux habitants économiquement et socialement les plus vulnérables.

Enjeux du poste et missions (fiche de poste jointe en annexe) :

Le responsable du service développement social est rattaché à la Direction de la Cohésion Sociale. Le Service Développement Social assure une mission transversale de lutte contre les inégalités. Il s'intéresse à tous les aspects de la vie quotidienne des habitants (cadre de vie, emploi, ...). Ses ambitions sont d'observer le territoire et les besoins des habitants, de coordonner les actions existantes en leur faveur et de développer de nouveaux projets à l'échelle des 36 communes du territoire (250 000 habitants) et plus particulièrement en direction des habitants des 21 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (19 communes, 56 000 habitants).

Il pilote des dispositifs territoriaux supra-communaux garant de la cohérence des différents documents stratégiques en matière de Politique de la Ville, de la prévention de la délinquance et des discriminations structurelles et de l'accès aux droits : au travers du Contrat de Ville et ses dispositifs connexes dans une démarche intégrée qui tient compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et social des quartiers prioritaires ; du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD).

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D58-DE

Il est ressource et interface sur des sujets majeurs de cohésion sociale à l'interne de la collectivité et auprès des principaux partenaires institutionnels et financiers et des porteurs de projets. Il met à contribution son expertise au service des communes et des opérateurs locaux (accompagnement d'initiatives, lancement et relais des divers appels à projets...).

Il coordonne les acteurs concernés (communes, EPCI, associations, Etat, Département, Région, CAF, Education Nationale ...) autour de projets contribuant à la transformation sociale du territoire.

Disposant d'un diplôme de niveau supérieur dans le domaine de compétences, le candidat devra disposer d'une expérience confirmée en ingénierie de projets de développement social local, d'une bonne connaissance en matière de développement local et de politiques sociales et d'une bonne connaissance des spécificités de la Politique de la Ville et des dispositifs territoriaux connexes.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière A administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial ou attaché principal territorial. En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi à temps complet de responsable du service développement social dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D59-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D59-DE

C240322_D59

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste d'assistant administratif pour la direction cohésion sociale

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Cette proposition de création de poste fait suite à l'évolution du service politique de la ville en direction cohésion sociale. Elle met en avant les contours du projet de direction en corrélation avec la stratégie politique communautaire ambitieuse en matière de développement social à la fois centrée sur l'intérêt général et attentive aux habitants économiquement et socialement les plus vulnérables.

Suite à la refonte de l'organigramme ayant entraîné la création de la direction cohésion sociale, il convient aujourd'hui de renforcer les équipes en assurant une gestion administrative qui permettra de fluidifier la charge de travail des deux services de la direction. Il s'agit également d'assister la directrice sur les questions organisationnelles très lourdes sur les logiques d'animation mises en œuvre.

Ainsi il est proposé la création de l'emploi d'assistant.e administratif.ve pour la direction de la cohésion sociale.

Enjeux du poste et missions (fiche de poste jointe en annexe) :

Le candidat assurera l'assistance administrative des deux services de la Direction, suivi administratif des conventions, protocoles, avenants, ou tout acte juridique relevant de la Direction : publication, diffusion, respect des échéances, Veille permanente à la bonne exécution des dispositifs contractuels portés par la Direction (Contrat de Ville, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Plan de Lutte contre les Discriminations…) : vérification de l'actualisation des tableaux de bord, respect des délais, alertes et relances …, suivi administratif et financier des marchés publics relevant de la Direction : pièces administratives, lancement, signature, avenants, gestion financière, délais, échéances, état d'avancement …

Ainsi qu'une assistance administrative auprès de la Directrice, gestion de l'agenda, prise de rendez-vous, tâches administratives courantes.

Le candidat disposera d'une très bonne connaissance du fonctionnement de l'environnement territorial et des différents acteurs et partenaires de la Communauté d'Agglomération, de qualités rédactionnelles et relationnelles avérées, il maîtrisera l'outil informatique.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière C administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D59-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi d'assistant administratif pour la direction cohésion sociale dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D60-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D60-DE

C240322_D60

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste de responsable du service d'appui aux politiques locales de santé

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'avis du Comité Technique du 22 mars 2022,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL - 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Les élus communautaires ont souhaité une ambition sociale globale forte pour le territoire. Elle dépasse la logique de dispositifs et périmètres. En l'espèce, l'intervention de la CALL en matière de développement social dépasse le prisme de la Politique de la Ville tout en s'inscrivant dans une logique de subsidiarité avec les communes.

Ainsi un des chantiers prioritaires est d'investir le champ de la santé avec la mise en place du Contrat Local de Santé en 2019 et de l'Atelier Santé Ville en 2020.

Afin de répondre aux attentes des communes en matière de santé sur 3 points : mise en réseau, aide en ingénierie, animation d'une dynamique autour de la participation des habitants, il est proposé de créer spécifiquement l'emploi de responsable du service d'appui aux politiques locales de santé.

Enjeux du poste et missions (fiche de poste jointe en annexe) :

Le responsable du service d'appui aux politiques locales de santé est rattaché à la Direction de la Cohésion Sociale, il assure notamment le suivi et l'accompagnement des politiques éducatives et de santé des 36 communes du territoire (250 000 habitants) et plus particulièrement en direction des habitants des 21 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (19 communes, 56 000 habitants).

Il pilote des dispositifs territoriaux supra-communaux garant de la cohérence des différents documents stratégiques en matière de santé et d'éducation : Contrat Local de Santé (CLS), Atelier Santé Ville (ASV), dispositif Adultes Relais Médiateurs Santé (ARMS).

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D60-DE

Il est ressource sur des sujets majeurs de cohésion sociale que sont la santé et l'éducation : volets santé et éducation du Contrat de Ville, Programmes de Réussite Educative (PRE), Cités Educatives... Le service met à contribution son expertise au service des communes et des acteurs locaux (accompagnement de projet, aide à la recherche de financements…).

Il coordonne les acteurs concernés par la santé et l'éducation (communes, EPCI, associations, Etat, Département, Région, CAF, Education Nationale …) autour de projets contribuant à la transformation sociale du territoire.

Disposant d'un diplôme de niveau supérieur dans le domaine de compétences, le candidat devra disposer d'une expérience confirmée en ingénierie de projets de santé publique et d'éducation, d'une bonne connaissance des spécificités de la Politique de la Ville et des dispositifs territoriaux de santé et d'une bonne connaissance en matière de développement local et de politiques sociales.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière A administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux- grade attaché, attaché principal. En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi de responsable du service d'appui aux politiques locales de santé selon les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D61-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D61-DE

C240322_D61

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste d'assistant administratif pour la Direction Générale des Services Techniques - poste mutualisé entre deux directions

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'articleL313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'articleL313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'articleL332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL - 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformation urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Afin de renforcer la coordination des différents dispositifs opérationnels mais aussi dans un souci de mutualisation, la CALL propose de renforcer l'appui administratif au sein des directions « Habitat et Renouvellement Urbain » et « Aménagement, Grands Projets et Maîtrise d'Ouvrage ».

Relevant des deux directions précitées, l'assistant administratif apporte une aide permanente dans les dossiers suivis par la direction en termes d'organisation et de logistique (fiche de poste jointe en annexe).

L'assistant administratif aura entre autres pour mission :
- Le suivi du fonctionnement administratif (parapheurs, notes, courriers…),
- Le reporting régulier au responsable des missions confiées et alerte le cas échéant,
- La planification et organisation des réunions internes et externes et préparation des dossiers dans les délais de transmission,
- La rédaction des comptes rendus exhaustifs des réunions de direction,
- L'accueil physique et téléphonique,

(fiche de poste jointe en annexe)

La maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook, Powerpoint) , ainsi que la maîtrise des techniques et outils de gestion de l'activité (gestion du temps, tableaux de bord, etc.), une excellente maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et des règles grammaticales et le sens du service public seront requis pour occuper le poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D61-DE

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière C administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe. En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi d'assistant administratif dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D62-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D62-DE

C240322_D62

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un poste de chargé d'accompagnement des usagers pour la direction eau et réseaux

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

La Communauté d'Agglomération LENS-LIEVIN exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. Dans un contexte d'optimisation des ressources, et de réorganisation de la Direction Eau et Assainissement liée à l'accroissement de nouvelles compétences, il apparaît nécessaire de renforcer les services et les équipes en place.

Il est donc proposé de créer un poste de « Chargé(e) d'accompagnement des usagers », qui relèvera du chef du service usages et service au public au sein de la direction eau et réseaux, le ou la chargé d'accompagnement des usagers assurera un accompagnement technique des demandes des usagers de notre territoire notamment sur la partie raccordement dans toutes les missions décrites ci-après :

- Suivi technique des chantiers,
- Conseil et expertise auprès des particuliers,
- Suivi des raccordements,
- Aides de l'agence de l'eau Artois Picardie,
- Contrôle technique des avis du délégataire,
- Pénalités (raccordement).

Ce poste à temps complet est ouvert aux fonctionnaires ou contractuels qui justifieront d'une expérience significative dans le domaine de compétences et/ou d'un diplôme dans le domaine de compétences. Doté de bonnes notions techniques en assainissement et eaux pluviales, le candidat maîtrisera le pilotage de réunions, sera capable de rédiger des notes, courriers et comptes rendus de réunions, maîtrisera l'outil informatique et des logiciels de modélisation hydraulique et hydrologique. Une bonne connaissance des acteurs du territoire est demandée ainsi qu'une expérience significative dans ces domaines de compétence. Le permis B exigé.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux ou au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D62-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi de chargé d'accompagnement des usagers pour la direction eau et réseaux dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D63-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D63-DE

C240322_D63

RESSOURCES ET MOYENS

****

Actualisation postes

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'articleL313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'articleL313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'articleL332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Les mutations externes, les mobilités internes, départs en retraite ou réorganisations de service nécessitent de présenter au Conseil Communautaire des actualisations de profils de postes déjà crées et/ou délibérations incomplètes citées en référence.

Direction Patrimoine et Cadre de vie

- Actualisation de la délibération 8 du 16 mai 2017. Le poste de **chargé de mission TRI TRANSITION** ouvert sur le grade d'ingénieur est requalifié **chargé de mission transition énergétique et écologique** et il est proposé d'ouvrir ce poste à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet qui s'étalera sur une durée de 36 mois. Ce poste non permanent est ouvert aux contractuels disposant des compétences énoncées dans le profil de poste ci-joint, ou aux fonctionnaires disposant des compétences et du grade requis (Ingénieur/Ingénieur Principal), par le biais du détachement.

- Actualisation du poste à temps complet de **soigneur animalier** suite à un départ en retraite. Recrutement ouvert aux agents fonctionnaires et aux contractuels en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, sur le grade d'adjoint technique. Le profil de poste est joint en annexe.

Direction Habitat et renouvellement urbain

Suite à la refonte de l'organigramme, actualisation de la délibération 25 du 15 décembre 2015. Le poste de **chef de projet rénovation urbaine et sociale** est requalifié **directeur habitat et renouvellement urbain.**

Dans le cadre de la mise en place du Projet de Territoire, la CALL renforce et réorganise ses services opérationnels au service des projets structurants du territoire. Le poste requalifié encadrera 2 services, service Habitat et renouvellement urbain (ERBM/NPNRU) Ce poste à temps complet est ouvert sur le cadre d'emploi des ingénieurs.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D63-DE

Direction Cohésion Sociale

- Actualisation du profil de poste faisant référence à la délibération du 31 du 26 septembre 2017. Le poste de **directeur politique de la ville et habitat** est requalifié d**irecteur de la cohésion sociale.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire, et de sa déclinaison en matière de développement social, la direction cohésion sociale est un outil central d'animation, de coordination, d'observation, d'évaluation et d'appui aux politiques sociales territoriales. Ce poste à temps complet, dont le profil de poste est joint en annexe est ouvert sur le grade d'attache ou attaché principal.

- Actualisation du profil de poste faisant référence à la délibération 10 du 5 octobre 2018. Le poste de **chef de projet ERBM** est requalifié **chef de service renouvellement urbain.**

S'inscrivant dans le projet de territoire de la CALL, « redonner de l'énergie au territoire, en faire un territoire d'excellence de la transition énergétique » cet engagement vise à soutenir et promouvoir la rénovation énergétique des logements. Ce poste à temps complet, dont le profil est joint en annexe, est ouvert sur le grade d'ingénieur, ingénieur principal, Attaché, Attaché Principal.

Direction Eau et Réseaux

- Actualisation du profil de poste faisant référence à la délibération 10 du 23 janvier 2018 le poste de **référent police des réseaux** et requalifié **chargé des eaux pluviales et grands projets**. Il relèvera du chef du service usages et service au public au sein de la direction eau et réseaux, le chargé des eaux pluviales et grands projets s'assure du respect des prescriptions auprès des aménageurs et sensibilise l'ensemble des acteurs du territoire dans l'objectif du respect de l'arrêté du 21 juillet 2015. Ce poste dont le profil est joint en annexe, est ouvert sur le grade de technicien.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide d'actualiser les postes repris ci dessus dans les conditions énoncées ci- dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D64-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D64-DE

C240322_D64

RESSOURCES ET MOYENS

****

Requalification du poste de chef de bureau entretien bâtiments, voiries, espaces verts en Chef de service Maintenance et Entretien du Patrimoine Bâti et Routier

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L 313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L 313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L 332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu le Comité Technique en date du 22 mars 2022 supprimant le poste de chef de bureau entretien bâtiments, voiries, espaces verts,

L'évolution de la Direction « Patrimoine et Cadre de vie » et la refonte de l'organigramme qui en émane nécessitent la restructuration de la Direction. Suite à la présentation du projet en Comité Technique, il est proposé d'acter la création du service Maintenance et entretien du patrimoine bâti et routier et de créer le poste de chef de service dédié en requalifiant le poste existant de chef de bureau entretien bâtiments, voiries, espaces verts.

Relevant du Directeur du Patrimoine et Cadre de Vie au sein du Pôle Services Techniques, le chef de service, anime et dirige l'équipe chargée de la maintenance. Il fait réaliser par des entreprises et contrôle des travaux de maintenance, d'entretien, de sécurisation, de rénovation ou de construction sur le patrimoine communautaire dans les domaines du bâtiment de la voirie. En cas d'absence, il supplée le chef de service « gestion des espaces publics communautaires » dans le cadre de ses missions afin d'assurer une totale continuité et complémentarité dans la gestion du service.

La connaissance des textes réglementaires dans le domaine de l'exploitation du bâtiment, code du travail ou ERP, la connaissance des procédures de la commande publique et des compétences techniques polyvalentes dans le domaine du bâtiment et de la voirie seront requises pour ce poste.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière A technique, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur ou ingénieur principal.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D64-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de requalifier le poste existant de chef de bureau entretien bâtiments, voiries, espaces verts en chef de service Maintenance et Entretien du Patrimoine bâti et routier dans les conditions énoncées ci- dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D65-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D65-DE

C240322_D65

RESSOURCES ET MOYENS

****

Actualisation du profil de poste chargé de mission politique de la ville en Chef de projet accès aux droits, prévention de la délinquance et lutte contre les discriminations

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 3021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN fixant le tableau des effectifs,

En passant de la Politique de la Ville à une politique de cohésion sociale, la Communauté d'Agglomération a contribué à impulser un cercle vertueux avec les communes qui repose sur une confiance partagée, une coopération facilitée, un ancrage dans un projet de territoire qui va plus loin en matière de cohésion sociale et des projets co-construits avec les acteurs (communes, associations).

Le renforcement de la cohésion sociale est un axe fort de la stratégie communautaire. Parmi les chantiers prioritaires figurent l'idée de promouvoir la participation des habitants dans les projets « Politique de la Ville », mettre en place un « Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTLCD) », donner de la visibilité aux politiques et initiatives portées par la CALL en Politique de la Ville…

Dans cet objectif et suite à la refonte de l'organigramme, il convient aujourd'hui d'actualiser certains postes du fait de l'évolution stratégique de la direction.

Ainsi en adéquation avec la feuille de route tracée par les élus, il est aujourd'hui proposé d'actualiser le poste de « chargé de mission politique de la ville » initialement créé en le requalifiant « chef de projet accès aux droits, prévention de la délinquance et lutte contre les discriminations ».

Enjeux du poste et missions (fiche de poste jointe en annexe) :

Il contribue à l'animation et à la mise en œuvre du Contrat de Ville, coordonne les dispositifs Politique de la Ville déployés dans les quartiers prioritaires, instruit et suit les projets de cohésion sociale du territoire, contribue à l'évaluation du Contrat de Ville et des dispositifs associés (analyser les données socio-économiques et démographiques, élaborer des outils de recueil de l'information, les partager et les exploiter).

Il pilote le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et conduit le plan de lutte contre les discriminations.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D65-DE

Le candidat disposant d'une très bonne connaissance de l'environnement territorial et des différents acteurs et partenaires de la CALL, ainsi que d'une très bonne connaissance des politiques publiques en général et des acteurs de la cohésion sociale en particulier. Il maîtrisera les méthodes de conduite de projet et les techniques d'animation de réunion.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière A administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux Attaché -Attaché principal.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide de créer l'emploi de Chef de projet accès aux droits, prévention de la délinquance et lutte contre les discriminations dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D66-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D66-DE

C240322_D66

RESSOURCES ET MOYENS

****

Actualisation du poste d' Assistant administratif pour la plateforme proch emploi dans le cadre d'un contrat de projet

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L 313-1 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Considérant l'inscription de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin dans la démarche de création d'une Plateforme Territoriale intercommunautaire associant le territoire de la Communauté d'agglomération de Hénin-Carvin, pour l'avenir et l'emploi des jeunes en partenariat avec la Région Nord Pas de Calais,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2013 entérinant cette démarche de coopération avec la CAHC et autorisant la perception des financements versés par le Conseil Régional dans le cadre de ce dispositif,

La Plateforme Territoriale Proch'Emploi a pour mission de rapprocher les offres et les demandes d'emploi sur le territoire, en complémentarité avec les autres acteurs et dispositifs existants.

De manière à assurer un suivi plus efficace des dispositifs mis en œuvre, il s'avère nécessaire de renforcer administrativement l'équipe en place afin d'assurer le lien avec les entreprises en recherche de compétences, en présentant une offre de service en lien avec les acteurs locaux.

Dans le cadre de la convention avec la CAHC et la Région, la CALL porte le poste, A la suite de mobilités intervenues au sein de l'équipe il convient de pourvoir le poste d'assistant, dans le cadre d'un contrat de projet.à temps complet sur une durée de 36 mois,

Relevant du Responsable de la Plateforme Territoriale PROCH'EMPLOI, intégré à la direction développement et grands projets, l'assistant pour la Plateforme PROCH 'EMPLOI, a pour mission d'accompagner au quotidien le responsable de la plateforme dans son activité et assurer l'interface entre les différents acteurs du projet. Le poste bénéficie de subventions jusque l'année 2025.

L'assistant administratif de la plateforme assure l'interface et travaille en partenariat entre les différents acteurs du projet : entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, institutionnels…, il établit des fiches de poste, il réalise du sourcing et la présélection de candidats, des conduites d'entretiens téléphoniques et physiques, il valide et met en relation avec les entreprises, il organise et assure la logistique et le suivi des évènements organisés par la plateforme (rencontre Jeunes-Entreprises), il participe à la prospection des entreprises et aux actions de communication autour du dispositif Proch'Emploi (Mailing, Push CV…).

Doté d'une excellente aisance relationnelle et rédactionnelle, le candidat démontrera une expérience dans le domaine de compétences, ainsi que des connaissances des techniques de recrutement et de conduite d'entretien. Il maîtrisera les logiciels informatiques.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D66-DE

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire, par voie de détachement ou contractuel recruté sur la filière C administrative, dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de 36 mois. Sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial. En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide la création d'un contrat de projet à temps complet, d'une durée de 36 mois, afin de pourvoir l'emploi d'assistant administratif pour la Plateforme PROCH 'EMPLOI dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D67-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D67-DE

C240322_D67

RESSOURCES ET MOYENS

****

Actualisation du poste de chargé de mission exploitation et prévention des déchets, suite à un départ en mutation externe

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1, relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4, relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14, relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

L'évolution de la Direction « Patrimoine et Cadre de vie » répond à une politique ambitieuse communautaire en matière de recyclage et valorisation des déchets. La stratégie mise en place nécessite une réorganisation des services qui passe par le renforcement et le développement des des équipes en place.

Suite au départ d'un agent dans le cadre d'une mutation externe, il est donc proposé d'actualiser le poste de chargé d'exploitation et de prévention des déchets en le requalifiant en catégorie B afin de continuer la poursuite de l'action engagée en matière de suivi de la gestion des déchets, ainsi que la mise en place d'actions de communication dédiées. Fiche de poste joint en annexe.

L'agent relèvera du Directeur Patrimoine et Cadre de Vie et du Chef de service Gestion des déchets, au sein de la Direction Générale des Services Techniques, il assurera la gestion et l'exploitation des données techniques et financières, les actions de communication ainsi que, les actions de prévention des déchets ménagers de la Direction Patrimoine et Cadre de Vie.

Il assurera la gestion et l'exploitation des données liées aux prestations de collecte et de traitement des déchets ménagers, aux actions menées dans le cadre du développement durable Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (Plan Climat Air Energie Territorial, Rapport développement Durable, etc…).

Il animera et coordonnera le programme de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Il mobilisera et sensibilisera les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

Il contribuera également à faire progresser la qualité du tri et la quantité des matériaux à recycler collectés par la CALL,

Le candidat disposera d'une très bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, ainsi que dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés : les différents modes de collecte, les filières de valorisation, les opérateurs et éco-organismes, les partenaires institutionnels, il possédera des compétences en techniques de communication et de sensibilisation auprès du public et sera lui- même sensibilisé aux enjeux du développement durable, Grenelle et autres politiques environnementales et de la prévention des déchets.

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel recruté sur la filière B administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade de Rédacteur Territorial.

En cas de recrutement d'un agent contractuel, le candidat devra justifier des compétences et expériences requises dans la fiche de poste.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D67-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "abstention")

Décide d'actualiser le poste à temps complet de chargé de mission exploitation et prévention des déchets ci -dessus dans les conditions énoncées ci- dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D68-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D68-DE

C240322_D68

RESSOURCES ET MOYENS

****

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Construction de 100 logements Cité d'Orient à HARNES

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la CALL en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu la convention cadre conclue avec Maisons & Cités prise en application de la délibération,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt N°**129856** en annexe signé entre **MAISONS & CITES SA D'HLM** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **douze millions cinq-cent-vingt-neuf mille sept-cent-soixante-quatre euros (12 529 764,00 euros)** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 129856** constitué de 9 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D68-DE

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D69-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D69-DE

C240322_D69

RESSOURCES ET MOYENS

****

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Construction de 25 logements Cité Courtaine à NOYELLES-SOUS-LENS

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la CALL en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu la convention cadre conclue avec Maisons & Cités prise en application de la délibération,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt N°**129857 e**n annexe signé entre **MAISONS & CITES SA D'HLM** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **trois millions cent-onze mille sept-cent-quarante-six euros (3 111 746,00 euros)** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 129857** constitué de 6 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D69-DE

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D70-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D70-DE

C240322_D70

RESSOURCES ET MOYENS

****

Avenant 5 à la convention FIF pour parcelles AI 507 et 1218 à Noyelles sous Lens

Par convention signée en date du 22 Mars 2012, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée à subventionner la commune de Noyelles-sous-Lens au titre du Fonds d'Intervention Foncière, pour l'acquisition des parcelles AI 507 et 1218 situées 95 rue Général de Gaulle à Noyelles-sous-Lens.

Le prix d'achat ayant été fixé par les services fiscaux à 100 000 € (acquisition et frais), la participation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est estimée à 15 000 €.

L'acquisition n'étant pas encore réalisée alors que cette convention expire le 22 Mars 2022, et ces biens faisant l'objet d'un portage foncier de l'EPF jusqu'au 31 Décembre 2023, il est proposé de conclure un nouvel avenant de prorogation, avec la même échéance.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de proroger par voie d'avenant la convention financière entre la commune de Noyelles-sous-Lens et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, jusqu'au 31 décembre 2023.

Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 15 000 €, sont prévus au budget 2022 sur l'imputation SHABFIF – Code Opération 11I04372 – LC 4098.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D71-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D71-DE

C240322_D71

RESSOURCES ET MOYENS

****

Avenant 7 à la convention FIF pour parcelle AI 510 à Noyelles sous Lens

Par convention signée en date du 11 Avril 2008, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée à subventionner la commune de Noyelles-sous-Lens au titre du Fonds d'Intervention Foncière, pour l'acquisition de la parcelle AI 510 située 89 rue du Général De Gaulle à Noyelles-sous-Lens.

Le prix d'achat ayant été fixé à 100 000 € (acquisition et frais) par les services fiscaux, la participation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est estimée à 15 000 €.

L'acquisition n'étant pas réalisée alors que la convention initiale arrive à échéance le 22 Mars 2022, il est proposé de conclure un nouvel avenant de prorogation, à l'échéance de la convention de portage foncier conclue par la commune avec l'EPF pour ledit bien, soit le 31 Décembre 2023.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de proroger par voie d'avenant, jusqu'au 31 décembre 2023, la convention financière entre la commune de Noyelles-sous-Lens et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 15 000 €, sont prévus au budget général 2022 sur l'imputation SHAB FIF- Code Opération 11I04380 – LC 4098

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le 05/04/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D72-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le 05/04/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D72-DE

C240322_D72

RESSOURCES ET MOYENS

****

Vote des taux d'imposition 2022

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2022,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération,

Vu le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Vu le montant des allocations compensatrices,

Vu la délibération n°C230921_D56 du 23 septembre 2021 instituant la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI),

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide de maintenir pour 2022 à leur niveau de 2019 les taux des taxes ménages, soit :

- la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties……..2.50%
- la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties……..3.75%

Décide de maintenir en 2022, le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à son niveau de 2019, soit 32.40%.

Décide de fixer, pour 2022, le produit de la taxe GEMAPI à 1 700 000 euros.

Autorise le Président à signer l'état de notification des taux d'imposition de 2022 et à pouvoir capitaliser, le cas échéant, la marge de manœuvre disponible sur le taux de la CFE.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le 05/04/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D73-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le 05/04/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D73-DE

C240322_D73

RESSOURCES ET MOYENS

****

Vote du Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022

Le Président rappelle que, par délibération en date du 19 décembre 2008, le Conseil a décidé d'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en application des dispositions de l'article 1609 nonies D du Code Général des Impôts et ce, à compter du 1er janvier 2010.

Il est précisé que l'institution de cette taxe a été opérée sans modulation, c'est-à-dire avec un taux unique pour tous les usagers. Le taux de la TEOM est déterminé librement par l'Assemblée délibérante chaque année. Depuis 2005, les collectivités votent un taux et non plus un produit.

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2022,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération,

Vu les produits des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti, de la cotisation foncière sur les entreprises,

Vu le montant des allocations compensatrices,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

82 « pour »

2 « contre »

(M. CLAVET et M. MOMPEU "contre")

Décide de maintenir, pour l'année 2022, le taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8.07 % ;

Précise qu'aucun zonage n'a été institué ;

Autorise le Président à signer l'état 1259 TEOM afférent à l'exercice 2022 ;

Dit que la recette est inscrite sur la ligne n°3640 du Budget Primitif 2022 du budget principal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D74-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 14 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 14
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 7
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D74-DE

C240322_D74

RESSOURCES ET MOYENS

****

Contrat d'emprunt Banque Européenne d'Investissement :
approbation du contrat et autorisation de signature

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les délibérations N°C240322_D002, C240322_D006 et C240322_D007 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du 24 mars 2022, portant approbation du budget primitif 2022,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 11/03/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le contrat pluriannuel d'emprunt (ou « prêt-cadre ») annexé à la présente délibération, avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), pour un montant maximum de quatre-vingt millions d'euros (80 000 000 EUR), destiné à financer les programmes d'investissement suivants, sur la période allant de 2022 à 2026 :

- La modernisation des infrastructures d'eau potable par le renouvellement de 73,5 km de conduites d'eau potable et de 5 000 branchements,

- La modernisation du système de collecte des eaux usées par le renouvellement de 5 000 branchements et de 64,4 km de collecteurs assainissement,

- L'amélioration de la sécurité contre les inondations et lutte contre l'érosion par la sécurisation et la réhabilitation d'environ 62 km de berges ou de digues et la construction de bassins de rétention,

- L'amélioration de la collecte, du tri et du recyclage des déchets solides par la mise en place de 500 bornes enterrées à apport volontaire pour la collecte sélective, de 1 600 bacs à roulettes, de 3 000 composteurs domestiques, de 300 composteurs collectifs, la construction de deux nouvelles déchetteries (Avion, Souchez) et l'extension d'une déchetterie existante (Quadraparc),

- La construction d'un bâtiment pour les services techniques de la CALL.

Il est précisé que les opérations, pour être éligibles au prêt-cadre, doivent constituer des investissements, à l'exclusion des opérations de maintenance ou d'entretien courant. Les études sont éligibles si et seulement si elles sont intégrées à un investissement (études seules non éligibles. Les prestations d'études concernent les missions de maîtrise d'œuvre et de contrôle technique.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D74-DE

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à signer le contrat pluriannuel d'emprunt avec la Banque Européenne d'Investissement visé à l'article 1 de la présente délibération.

Précise que la Banque procédera au versement du Crédit en dix (10) tranches maximum et que le montant de chaque Tranche sera d'un montant minimum en principal de cinq millions d'euros (5 000 000 EUR) ou, si ce montant est inférieur, d'un montant égal au solde non versé du Crédit, le montant de la première Tranche ne pouvant excéder un montant égal à trente pour cent (30%) du montant total du Crédit.

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à signer l'ensemble de la documentation contractuelle, y compris tout document fixant le taux d'intérêt applicable par Tranche mobilisée, tout certificat et tout autre document nécessaire à la mobilisation du prêt, ainsi que tout avenant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D75-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 février et 17 mars 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 15
Madame Latifa AIT ABDERRAFII à Madame Christelle VERNACK, Monsieur Bernard BAUDE à Monsieur Sébastien MESSENT, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Christophe CIURYS à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Laurent POISSANT, Madame Hélène CORRE à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Martine DEMEYERE à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Alain ROGER, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sophie RUSIN à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yves TERLAT à Monsieur Bruno TRONI, Madame Françoise TOULOUSE à Monsieur Daniel KRUSZKA

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 29/03/2022
ID : 062-246200364-20220324-C240322_D75-DE

C240322_D75

RESSOURCES ET MOYENS

****

Soutien au peuple Ukrainien

Une partie de la population d'UKRAINE n'a aujourd'hui d'autre choix que de quitter son pays pour trouver refuge dans les pays voisins de l'Europe.

Alors que bon nombre d'actions solidaires sont portées par les communes et associations du territoire, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin les saluent et s'associent à cette mobilisation massive par un appui financier au titre de la solidarité envers le peuple ukrainien d'un montant de 10 000 €.

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Secours Populaire Français du Pas-de-Calais, ainsi qu'aux Pharmaciens sans frontières, qui viennent en aide aux civils ukrainiens victimes du conflit.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

2 ne prennent pas part au vote
Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Louis MOMPEU

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Secours Populaire Français du Pas-de-Calais.

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € aux Pharmaciens sans frontières.

Autorise le Président à signer avec le Secours Populaire Français du Pas-de-Calais, ainsi qu'avec Pharmaciens sans frontières, toutes les pièces afférentes à la subvention exceptionnelle.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 000 €, sont inscrits au budget 2022 sur l'imputation :Budget 01/Fonctionnement/Chapitre 65 / Nature comptable 65748.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.